

Aurons-nous un crédit rural?

Le rapport Macmillan — Le discours du trône fédéral — La motion Barré — Le cabinet provincial et les Caisses populaires

Le Parlement fédéral renouvelle la charte des banques tous les dix ans. Une nouvelle mise au point devait avoir lieu en 1933; mais le Cabinet fédéral a voulu faire précéder cette refonte d'une enquête complète sur notre système bancaire. Il a donc nommé une commission royale chargée de lui faire des recommandations. Le rapport de la Commission Macmillan est un document d'une grande importance qui sera longuement discuté durant la présente session fédérale.

Trois des cinq commissaires ont recommandé dans leurs conclusions "l'établissement immédiat d'une banque centrale au Canada". Les associations agricoles de l'Ontario et de l'Ouest ont crié: victoire! Nous avouons ne pas comprendre pourquoi! Nous ne voyons pas comment une banque centrale peut accorder à l'agriculture des crédits plus larges et plus faciles.

Le rapport Macmillan reconnaît d'ailleurs implicitement que la banque centrale ne pourrait rien pour le cultivateur qui a besoin d'un crédit sortant du cadre des opérations bancaires. Aussi recommande-t-il que le gouvernement fédéral étudie, de préférence en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les organismes existants de crédit agricole, pour élaborer un système qui serait soumis au Parlement.

Mais voici la véritable victoire: la commission reconnaît l'absolue nécessité du crédit rural; elle admet que nous n'avons pas encore d'organisme de crédit efficace pour l'agriculture; elle proclame que les banques créées pour les besoins du commerce et de l'industrie ne peuvent faire du crédit agricole.

La charte des banques leur interdit le crédit à moyen et à long terme dont le cultivateur a surtout besoin. Que les banques accordent des avances au marchand qui fait crédit au cultivateur, nous l'admettons! Mais c'est un crédit indirect qui coûte cher. Ce n'est pas une solution.

N'ayant pas recueilli assez de renseignements pour suggérer un projet précis de crédit agricole, la Commission Macmillan recommande au Gouvernement de faire une enquête spéciale sur ce sujet.

Que fera le Gouvernement fédéral? Le discours du trône est plutôt discret: "Mon gouvernement a consacré une étude attentive à certaines mesures qui pourraient être adoptées en vue de l'établissement du crédit agricole à court et à moyen terme; il a invité les représentants des provinces à examiner les moyens par lesquels on pourrait donner un effet pratique aux recommandations faites dans ce sens par la Commission royale de la banque et de la monnaie".

M. R.-B. Bennett a rappelé qu'on cherche à établir un crédit rural depuis trente ou quarante ans sans y parvenir. Le crédit agricole canadien fondé en 1926 n'a pas été un succès. Cette question fut débattue à la conférence interprovinciale, mais le premier ministre ne voudrait pas affirmer que la solution du problème a été trouvée. Il espère cependant que son gouvernement pourra offrir quelque chose qui rendra service à la classe agricole.

Sans connaître la législation annoncée par le discours du trône fédéral, nous répétons, pour la dixième fois, qu'un crédit agricole uniforme ne peut convenir à toutes les provinces. L'expérience du crédit rural de 1926 est assez concluante.

Il faut des méthodes de crédit différentes dans l'Ouest et dans l'Est. Le gouvernement d'Ottawa, qui a seul le pouvoir de légiférer en matière de monnaie et de crédit, ne devrait-il pas déléguer une partie de ses pouvoirs aux provinces, les autorisant à passer une législation adaptée à leurs besoins propres? Nous recommanderions cette formule si nous n'avions constaté avec quelle harmonie (!) procèdent nos deux gouvernements dans l'administration de la loi Gordon et de la législation remédiant au chômage. Si cette collaboration pouvait s'exercer conformément aux besoins particuliers de chaque province, ce serait la solution idéale. ...Mais attendons les mesures annoncées par le discours du trône d'Ottawa.

Au début de la session provinciale, M. Laurent Barré, député de Rouville, faisait inscrire au feuillet de l'Assemblée législative une motion invitant le gouvernement à créer un crédit agricole calqué sur le système ontarien:

Attendu que les agents fournis par le crédit agricole fédéral coûtent 6 1/2 p. c. d'intérêt annuellement;

Attendu que le gouvernement de cette province peut se procurer l'argent à un taux moindre par l'établissement d'un système semblable à celui établi dans l'Ontario en 1922, sous le nom de Ontario Saving Office;

Cette Chambre exprime l'avis que le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires pour instituer, dès cette année, un crédit agricole provincial alimenté en tout ou en partie par un système semblable à celui mentionné ci-dessus; et que l'octroi de 1 1/2 p. c. d'intérêt annuellement accordé en réduction du taux exigé par le crédit agricole fédéral devrait être appliqué à réduire le taux d'intérêt que coûteraient les agents ainsi obtenus par le gouvernement.

Théoriquement, l'Etat serait donc l'intermédiaire entre ceux qui ont des surplus à placer et les cultivateurs qui ont besoin de capitaux. Notre gouvernement provincial, comme celui de l'Ontario, ouvrirait des Caisses d'épargne qui recueilleraient au taux payé par les banques des fonds qui seraient versés à la Commission provinciale du crédit agricole. Ces fonds pourraient être prêtés aux cultivateurs à 3% ou 3 1/2%. Le 1 1/2% payé actuellement par le provincial sur le 6 1/2% exigé par le fédéral servirait au paiement des frais d'administration.

Ce crédit agricole ne coûterait pratiquement rien au gouvernement si les Caisses d'épargne suffisaient à l'alimenter. En Ontario, à cause du faible taux d'intérêt qu'elles paient, ces caisses sont insuffisantes et la Commission doit recourir au Trésor provincial. Chez nous, recueilleraient-elles plus de capitaux que nos Caisses populaires?

Pourquoi le gouvernement provincial ouvrirait-il ces comptoirs d'épargne, alors que nous avons des organismes coopératifs indépendants qui fonctionnent admirablement dans plusieurs de nos paroisses rurales?

Le rôle des Caisses populaires consiste précisément à recueillir les sous et les dollars, qui seraient autrement perdus, pour les mettre au service de l'agriculture et des intérêts canadiens-français.

Nos Caisses ne sont pas plus nombreuses et manquent de fonds parce qu'elles n'ont pas été encouragées par les autorités, parce qu'on n'a jamais enseigné méthodiquement à notre peuple la vertu de l'économie, la puissance multiplicatrice de l'épargne. Et cependant, elle ont recueilli plus de \$160,000,000 d'épargne depuis vingt et un ans.

A Ottawa

La journée de la C.C.F.

M. Woodsworth et plusieurs de ses amis parlent de remplacer le régime présent par un autre, fondé sur la doctrine coopérative — "Nous n'avons rien de commun avec le parti communiste, ni aucune affiliation avec la Russie", dit M. Woodsworth

POLITIQUE D'ECONOMIE "DIRIGÉE ET SOCIALISÉE"

(Par EMILE BENOIST)

Ottawa, 6 — Journée de la Cécéffe, hier, aux Communes. Deux des tenants parlementaires de la Cooperative Commonwealth Federation, le chef lui-même de la Fédération, M. J. S. Woodsworth, et M. A. A. Heaps, député travailliste de Winnipeg-Nord, ont tenu l'après-midi tout au long de la journée, ce-lui-ci avec une résolution, qui a d'ailleurs été adoptée, à propos de la réduction des heures de la journée de travail industriel, celui-ci avec une résolution dont l'adoption serait comme la reconnaissance du principe même de la Cécéffe. Le débat sur la résolution de M. Woodsworth a été ajourné et se continuera vraisemblablement mercredi prochain, alors que la courte séance de l'après-midi sera également consacrée à l'examen des mesures inscrites au feuillet par les simples députés.

Avant de procéder à ces débats pour ainsi dire académiques, la Chambre avait expédié une abondante routine. Les ministres avaient

répondu à de nombreuses interpellations et ils avaient laissé passer une quinzaine de motions pour production de documents. Il n'y a que le député de Temiscouata, M. Pouliot, qui n'a pas été heureux avec deux des siennes, demandant la production d'une copie du passeport de M. Sauvé, ministre des Postes, actuellement au Caire, Egypte, et du passeport de l'un de ses compagnons de voyage, M. Jean Bruchési. Le président, M. Black, a déclaré, sur le ton péremptoire qu'il sait prendre parfois, que ces demandes n'étaient pas sérieuses.

Est-ce un signe des temps? Et ces temps seraient-ils pré-électoraux? Toujours est-il que la résolution de M. Heaps, relative aux heures de la journée de travail industriel, a été votée presque automatiquement si tôt que le débat eut pris fin. Au cours de ce débat, signe encore plus marqué des temps, un conservateur, M. J. H. Stitt, de Selkirk, Manitoba, a fortement parlé dans le sens de M. Heaps et il a

(Suite à la dernière page)

L'actualité

Le mark et le dollar

Je trouve dans un journal des Etats-Unis des notes intéressantes sur l'inflation du mark. Ces notes sont d'un Américain qui vécut longtemps en Allemagne.

Le mark passa de quatre au dollar à huit, puis à cinquante et même à cent sans produire d'émotion visible. L'Américain qui changeait ses dollars en monnaie allemande n'en éprouvait pas de désagrement. L'autoclisme qui n'avait pas à acheter en dehors de son pays ne s'apercevait pas de la dévaluation de son papier-monnaie.

Le malaise finit pourtant par se manifester quand le mark dépassa à tout glorieux les cinq cents au dollar. Les Allemands commencèrent de subir des épreuves telles qu'elles paraissent à un bon nombre pires que celles de la guerre. Dès qu'ils touchaient de l'argent, ils couraient littéralement le dépenser: le lendemain, en effet, leur page avait perdu une forte partie de son pouvoir d'achat.

Le mark descendait par bonds formidables jusqu'à ce qu'un jour de l'été de 1923, il dépassât le million au dollar. Les prix dans les boutiques, les restaurants et les hôtels étaient changés jusqu'à trois et quatre fois par jour. On ne pouvait plus porter en poche les billets de banque nécessaires à faire ses achats et les Américains se faisaient confisquer leurs greenbacks en pleine rue par la police qui leur délivrait un récépissé échangeable contre des marks du cours du jour.

C'est à cette période que l'on place une bonne blague. Une ménagère partant faire ses emplettes transportait ses marks dans une brouette. Elle entre chez l'épicière en laissant la brouette à la porte. Sa sortie elle retrouve les marks sur le trottoir: on a volé la brouette.

Cette autre encore. C'était le crois au congrès de Locarno. Les plénipotentiaires en quittant leur hôtel réglaient les pourboires. Le plénipotentiaire anglais donne cinq livres; le français, deux ou trois cents francs, etc. L'Allemand se contente de donner une lettre de voiture. "Allez à la gare prendre livraison de deux wagons de marks".

Il y a mieux. Tchitcherine, qui représente la république des soviets, sort de son gousset une planchette: "Faites avec cela, dit-il au major domo, des roubles... tant que vous en voudrez".

Mais revenons à notre Américain. Le moment vient où il ne peut plus vivre en Allemagne. Une course en taxi coûte deux ou trois marks, mais une affiche porte que l'usage doit multiplier la somme indiquée au taximètre par... cent millions de marks! Le journal américain publié du reste le fac simile de cet avis.

Avant de s'embarquer pour l'Amérique, il liquide. Des obligations qui, récemment encore, étaient cotées

Il suffirait d'une garantie du gouvernement provincial pour raffermir la confiance des épargnants qui sauraient leurs dépôts plus en sûreté dans les caisses que dans les mines, les puits d'huile, l'élevage des renards, la fabrication des cerneaux en verre et mille autres entreprises aussi prometteuses.

Le gouvernement n'aurait qu'à aider aux Caisses à mettre en marche un crédit coopératif beaucoup plus économique qu'un organisme gouvernemental. Comme le disait si bien l'hon. Adélard Godbout, "dans quelques années les Caisses n'auront plus besoin des Pouvoirs publics; comme en Belgique, c'est le gouvernement qui aura besoin d'elles et qui leur empruntera des fonds".

Albert RIOUX

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Un appel au républicanisme marque la déclaration ministérielle de Daladier. Vote de confiance

Seize mille agents de police et gardes républicains protégeaient la Chambre — Vote de 300 voix contre 196

moyens de faire pression pour obtenir la réalisation d'une promesse signée". Cette affaire est jusqu'ici restée en suspens, et de justes réclamations restent en plan. De la faute de qui est-ce? Souhaitons qu'à Paris, — où l'on est très pris de ce temps-ci par les événements que l'on sait, — on trouve quelques heures pour donner une suite pratique à la juste supplique de M. Laquerrière.

Belle propagande

Ces jours derniers, l'on pouvait voir en vedette, dans l'une des pages les plus lues de la Presse, deux photos tenant le centre du journal. Le vendredi 2 février (page 3) sous le titre "Association cléricale du rite grec orthodoxe", c'était la photo de plusieurs membres du clergé grec de Montréal, dont le recteur de l'église russe de Lachine, le fameux "protosynelle" Joury, président de l'association, et qui porte un titre de prêtre de l'église grecque, le recteur de la cathédrale grecque Sainte-Marie, à Montréal, etc. Ces photos devaient, le lendemain matin, aller "au-devant de l'évêque Ioasaf, qui chantera la grand'messe pontificale à la cathédrale de la rue Cartier", dit la Presse. On peut se demander en quoi cela intéresse particulièrement les lecteurs de la Presse, car elle ne doit pas avoir un fort tirage chez les Grecs de Montréal. Mais l'on oublie les anneaux de la chaîne, dont plusieurs sont aux mains de Grecs, les restaurants, et le reste. Il faut souligner bien ces clients. Et cela explique que la grande vedette de vendredi, Samedi, 3 février (page 3) photo d'un colonel, au centre et en haut de la page, intitulée: "Mariage d'une Canadienne française à un Oriental". Il s'agit du prétendu mariage, à New-York, d'une jeune fille d'origine québécoise avec un type de Bagdad, — sort-il des Mille et Une Nuits? — mariage célébré devant "Mirza Ahmad Sohrab, poète et philosophe persan... Le philosophe et poète s'agit agissant comme ministre", ainsi que le dit élégamment la légende. Cette union s'est faite d'après les rites du culte bahai. Combien y a-t-il de lecteurs bahai à la Presse? Et combien de Persans la lisent? C'est donner beaucoup de notoriété à cette singulière union d'une Canadienne française, baptisée catholique, avec un Irakos infidèle. La Presse a sans doute confondu Irakos avec l'irquois. Car elle a toujours eu de la faiblesse pour l'irquois, surtout depuis le jour où elle donne une longue entrevue "exclusive" d'un irquois qui voulait le retour au paganisme et au Grand Manitou. Cette "institution irrécusablement dévouée aux intérêts... catholiques" fait une singulière propagande, par l'image, aux autres cultes. Elle interprète sans doute le mot "catholique" dans son sens le plus vague et le plus étendu. Et puis Mirza Ahmad Sohrab doit collaborer activement à la Presse, où il écrit peut-être les articles les plus inintelligibles qu'on y trouve d'ordinaire.

G. P.

Carnet d'un grincheux

"Etre pour tout le monde et avec tout le monde". Programme d'un nouveau candidat à la mairie. Ce qui est à tout le monde n'est à personne.

Le pouvoir est un singulier aimant. Tous ceux qu'il attire ne le touchent pas.

La Patrie peut changer de format sans changer d'idées, n'en ayant jamais eu.

Ceux qui s'attendent d'être faits juges forment la magistrature debout. Ceux qui le sont forment la magistrature rassemblée.

Il se confirme que Stavisky était un juif originaire de Russie et que le dénommé Darius, pamphlétaire à ses gages, était un mulâtre. Thé à la russe, café au lait... Et maintenant l'épargnant français croque le marmot.

La Presse a Isaïe Joury et la Patrie a Anatol. Chacun son grand homme.

Nos chanceliers attendent la chancelerie sous l'orme.

Et maintenant l'université voit l'avenir en doré...

PAMPHILE

Si vous voyagez...

déterminez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets d'avis pour tous les pays au tarif des compagnies, paquebots, câbles de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances, bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: HARBOUR 1241

(D'après les dépêches de l'Associated Press)

Paris, 6. — Un appel au républicanisme marque la déclaration ministérielle de M. Daladier. Aux radicaux-socialistes, M. Daladier a formellement demandé d'appuyer le nouveau cabinet afin d'épargner une guerre civile au pays.

La Chambre, qui siège sous la protection de nombreuses troupes, lui témoigne de la confiance par 300 voix contre 196. Une rixe entre députés a été déclarée un moment. C'est la première fois qu'un premier ministre se trouve interrompu dans sa déclaration ministérielle. Le nouveau préfet de police, M. Bonnefoy Sibour, avait mobilisé 16,000 agents de police et gardes républicains. De plus, 5,000 soldats armés de mitrailleuses se tiennent prêts à intervenir.

Déclaration ministérielle

Voici les grandes lignes de la déclaration ministérielle de M. Daladier:

Le premier ministre a lancé cet appel au républicanisme: Nous demandons aux républicains de s'entendre pour assurer le progrès de l'un des rares régimes de liberté qui subsistent dans le monde. En des temps encore plus troublés, nos pères ont eu la force de sauvegarder la démocratie. Le scandale Stavisky a paralysé la Chambre et déshonoré le pays, ce qui a permis à nos adversaires de renouveler leurs attaques. Nous ne pourrions sortir de cette situation étouffante que si nous avons le courage et l'énergie d'éclaircir complètement ce scandale.

Faisant ensuite allusion à la forte garde établie autour de la Chambre, M. Daladier a déclaré: Nous saurons défendre le régime, faire respecter la loi et le parlement, qui

fait la loi. Le premier ministre a résumé en ces mots le programme monétaire de son cabinet: Nous sommes résolus à maintenir notre régime monétaire.

Equilibrer le budget

Il a souligné la nécessité d'équilibrer le budget. Pour y réussir, a-t-il dit, il réorganisera les finances et améliorera le commerce. Le paysan se demande s'il pourra vendre sa récolte. L'ouvrier voit son salaire réduit. Il craint le chômage. Les commerçants et les industriels luttent contre une concurrence étrangère de plus en plus grande. L'élévation du coût de la vie écrase les classes moyennes. La jeunesse est incertaine de l'avenir. Pour ranimer notre commerce avec l'étranger, il faut voir les choses comme elles sont et poursuivre une politique d'accords fondés sur des compensations et sur la réciprocité.

Politique étrangère

Au sujet de la politique étrangère, M. Daladier n'a pas précisé son attitude quant aux négociations avec le chancelier Hitler. Il a parlé d'une manière générale et dit que la coopération internationale et la défense nationale seront l'objectif de son gouvernement en présence d'une "Europe divisée et inquiète". Il a réaffirmé l'adhésion de la France à la Société des Nations, à la Petite Entente et à l'Alliance polonaise. Il a dit de la Pologne et des pays de la Petite Entente que ce sont des "amis éprouvés". Nous ne sommes ni assez aveugles ni assez faibles, a-t-il ajouté, pour laisser tomber sur le pays la responsabilité d'un glissement de l'Europe vers une nouvelle catastrophe.

L'élection municipale de St-Jérôme fixée en octobre au lieu d'en avril

On demandera une prolongation de mandat, à Montréal, pour le conseil municipal qui sera élu en avril prochain

QUEBEC, 6. (D.N.C.) — Le comité des Bills privés a étudié, ce matin, le bill pour amender la charte de St-Jérôme. La ville demande, entre autres choses, de fixer la date de l'élection prochaine au mois d'octobre au lieu du mois d'avril, soit une prolongation de cinq mois.

M. Maurice Duplessis s'est opposé à cette demande, car ce serait lier le comité à une politique qui n'est pas recommandable. Montréal, par exemple, viendrait redemander le même privilège.

M. Maurice Gabis, président du comité exécutif de Montréal et député de St-Henri, répond que pour aucune considération, la ville de Montréal ne demandera une prolongation du mandat du conseil municipal actuel, mais une prolongation pour le conseil municipal qui sera élu au mois d'avril prochain. Finalement, on décide de fixer l'élection municipale de St-Jérôme au mois d'octobre, mais la mesure ne sera valide que pour la seconde élection à venir.

Le débat sur le suffrage féminin aura lieu le 21 février, à Québec

QUEBEC, 7. (D.N.C.) — Le débat sur le vote des femmes de la province de Québec aura lieu le 21 février prochain.

QUEBEC, 7. (D.N.C.) — Le débat sur le budget se continuera cet après-midi. M. Martin Fisher, député de Huntingdon, parlera d'abord. M. J.-E. Poirault, ministre de la Voirie, lui répondra.

A Québec

Les "fidèles et bien aimés chevaliers", les "grands hommes", etc.

Exemples du cocasse jargon parlementaire

(Par ALEXIS GAGNON)

Québec, 6 — Le style notarial jouit depuis des siècles d'une juste renommée. Il a créé des figures de langage aussi étonnantes qu'ambiguës: "la vache qui ne meurt pas" et le "cochon raisonnable" sont parmi les plus beaux ornements de la langue professionnelle. Mais, chose curieuse, le style parlementaire n'a éveillé qu'une attention distraite chez nos puristes, bien qu'il rutille de perles et de diamants. Le style notarial et légal est clair, élégant même auprès du baragouin sentencieux et barbare que les Pères législatifs ont consigné dans les proclamations.

M. L.-P. Geoffrion, le distingué philologue qui remplit aujourd'hui les augustes fonctions de greffier de la Chambre, avait relaté au cours d'une conférence, en 1918, quelques trouvailles géniales.

"Fidèles et bien-aimés chevaliers"...

En 1792, raconte M. Geoffrion, alors que les autorités britanniques avaient divisé l'ancien Canada en deux provinces distinctes et

établi dans chacune d'elles deux Chambres législatives, soit un conseil législatif nommé par le Corronne et une assemblée élue par le peuple, le lieutenant-gouverneur avait "convoqué l'assemblée de la province" et "sommé un nombre suffisant de personnes discrètes et convenables pour le Conseil législatif".

Il avait aussi convoqué les députés "ses fidèles et bien-aimés chevaliers, citoyens et bourgeois..." et voulant que vous vous assembliez effectivement et que vous procédiez à l'expédition des affaires, Ordonnons et par la teneur des présentes vous enjoignons fermement et à chacun de vous et à tous autres y intéressés que vous soyez et paroissiez et que chacun de vous soit et paroisse dans notre cité de Québec, Lundi le dix-septième jour de Décembre prochain, pour traiter, faire, agir et conclure sur les choses qui pourront être ordonnées dans notre dite Assemblée par le commun conseil de notre dite province par la faveur de Dieu". C'est au cours de cette session

(Suite à la deuxième page)

A Québec

(Suite de la 1ère page)

mémorable, que l'on discute sur le bilinguisme parlementaire auquel les députés anglais s'opposent et qui se termine par une victoire décisive pour le bilinguisme officiel.

Mais revenons au jargon parlementaire, pour puiser dans les exemples effarants que donne M. Geoffrin.

"Par votre canal"

Voici une communication que le greffier adresse à l'Orateur de la Chambre, le 7 janvier 1933:

Monsieur l'Orateur, "L'augmentation des affaires de cette Chambre requérant un Clerc assistant et des Ecrivains. "J'ai l'honneur de proposer Monsieur William Lindsay, junior, pour être mon Clerc assistant, qui est maintenant à la porte, attendant la décision de cette Honorable maison sur cette proposition. S. Phillips Clk.

Admirons ce souci marqué par les législateurs pour les "Ecrivains", et le "canal de monsieur l'Orateur" et comment le traducteur a fait de la "House of Commons" une "maison".

Humblement

Voici le mémoire que le greffier du Conseil législatif adressait à la Chambre des députés, le 11 avril 1933:

"Le mémoire et la représentation de William Smith, Le Jeune, "Représente humblement, "Que votre mémorialiste entend que votre Honorable Chambre a commencé les délibérations concernant le support de l'heureuse Constitution actuelle de cette province, autant qu'il concerne les provisions pour les Officiers nécessaires qui appartiennent.

"Que comme un d'eux, il présume qu'il sera attendu de sa part de soumettre la considération de l'alloance convenable pour l'Office de Greffier du Conseil Législatif.

Avis de décès

PARENT — A Crabtree Mills, le 6 février 1934, au presbytère de son neveu, M. l'abbé Odoré Archambault, est décédé Béatrice Parent à l'âge de 72 ans. Funérailles le jeudi 8 février à 9 heures. L'inhumation aura lieu à St-Gabriel de Brandon. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAFOND — A Saint-Hermas, le 5, à 73 ans. Mme veuve Mathias Lafond, née Rose-de-Lima Neveu. Service à Saint-Hermas, jeudi, le 8 courant à 10 heures.

Nécrologie

ALARIE — A Montréal, le 2, à 39 ans. RAY, ALIX — A Rosemont, le 3, à 22 ans. Imelda, fille de M. et Mme Wilfrid Alix, marchand-tailleur.

BEAUCAGE — A Montréal, le 3, à 41 ans. BEAUCAGE — A Montréal, le 3, à 34 ans. ELCOEUR — A Montréal, le 3, à 34 ans. FLORIDA Sévigny, épouse d'Albert Bédard.

BOURBONNAIS — A Lachine, le 3, à 73 ans. Biphège Bourbonnais, époux de feu Joséphine Proulx.

BRISSETTE — A Montréal, le 3, à 50 ans. M. Joseph Brissette, époux d'Albertine Beauvais, de St-Lin.

CAUMARTIN — A St-Zénon, le 3, à 71 ans. Herménégilde Mercure, épouse de feu Abraham Caumartin, et mère de l'abbé Donat Caumartin, curé de St-Zénon.

CHARTRAND-DESMAIS — A Montréal, le 3, à 60 ans. Émile Desmaisons, épouse de M. Bernard Chartrand.

DE KERAVAL — A Montréal, le 4, à 67 ans. Mme Ernest de Kerval, née Erica Massé.

DENAULT — A Chambly, Canton, le 3, à 69 ans. Mme Ephrem Denaault, née Orlène Denaault.

DUQUETTE — A Montréal, le 3, à 88 ans. Mme veuve Napoléon Duquette, née Sophie St-Onge.

DURAND — A Montréal, le 2, à 84 ans. Mme veuve Jules Durand, née Domitille Gervais.

FORGET — A Montréal, le 5, Rose-Anna Adam, épouse de Joseph Forget, et mère de Joseph Forget, chef-ingénieur du département des Incurables.

GERVAIS — A Montréal, le 4, à 40 ans. Lucien Gervais.

GERVAIS — A Greenfield Park, le 3, à 38 ans. subitement Charles Gervais, époux d'Emma St-Germain.

LABELLÉ — A St-Rose, le 4, à 50 ans. Wilfrid Labellé, époux de Dorina Fortin.

GRATTON — A Verdun, le 4, à 52 ans. Dame veuve Ernest Gratton, née Elisabeth Dubois, au presbytère Notre-Dame de Lourdes, Verdun.

LANGÉVIN — A Valleyfield, le 3, à 58 ans. Palmella Hébert, épouse de Wilfrid Langévin.

LEMIEUX — A l'Hôpital Général de Verdun, le 3, à 71 ans. Zéphyrine Bédard, épouse de Louis Lemieux, ancien marchand-tailleur de St-Henri.

FUGERES — A Varennes, le 4, à 76 ans. Joseph Fugères.

MOISAN — A Montréal, le 4, à 67 ans. Rosanna Prévoist, épouse de feu Joseph Moisan.

MORIN — A Montréal, le 3, à 36 ans. Rosario Morin, fils de M. et Mme Joseph Morin.

MORNEAU — A Montréal, le 4, à 74 ans. Louis Morneau, époux de feu Marie Morné.

PARENT — A Montréal, le 4, à 21 ans. Louis Parent, enfant de M. Ernest Parent et Cecile Bachand.

PELLETIER — A Lavallée, le 3, à 48 ans. Oscar Pelletier, époux d'Ernestine Verdon.

RAYMOND — A St-Scholastique, le 3, à 63 ans. Evariste Raymond, époux d'Arzèle Lalonde.

ST-JACQUES — A Montréal, le 3, Eustache St-Jacques, époux de Marie-Louise Naud.

ST-JOHN — A Montréal, le 4, Mary-Elizabeth St-John, fille de M. et Mme P. St-John, décédée.

TRUDEAU — A Montréal, le 3, à 64 ans. Joseph Trudeau, époux de Rose-Anna Moisan.

VENNE — A Montréal, le 4, à 4 ans. Marguerite Venne, fille d'Albert Venne.

"Sur laquelle occasion, il espère de pouvoir se confier jusqu'au point, dans la sagesse et la libéralité de l'Assemblée, que de n'être pas dans la nécessité de suggérer aucune chose de plus, que seulement que la place qu'il soutient est celle qui est en Angleterre le premier de tous les Greffes du Parlement, place d'une haute confiance.

"L'honorable Chambre sait que l'extra des affaires internes de cette branche de la Législature de la province qu'il sert, tombe sur son département d'avoir le soin des Actes, et de transmettre à la souveraineté royale, non seulement les journaux, mais les Lois statutées et les duplicata des deux, et autant de copies que les circonstances peuvent les trouver nécessaires, et le Gouvernement les requérir.

"La Chambre voudra bien être informée que les journaux seulement montent à plusieurs pages dans demi-royal folio desquels le Gouvernement a régulièrement chaque jour des copies, conformément à l'usage du Parlement. "Pour la facilité de la Chambre, il a nommé M. Cugnet et Mr de Lery, Le Jeune, pour aider comme traducteurs et présents aux comités. Il sera sous la nécessité de nommer un autre sous-Greffier pour les semblables services dans la langue anglaise avant que les grosses soient expédiées promptement, qui sont destinées à l'inspection Royale.

"Bois de chauffage et papeterie

"Ceux-ci avec la Verge-noire et le Sergent de la masse, composeront tous les officiers du Conseil Législatif, et une fois pourvus, il n'y aura aucune charge encourue que les contingents usités pour le bois de chauffage et la papeterie. "L'expérience de la Chambre d'Assemblée est si compétente à toute allouance, que votre mémorialiste ne pourrait juger d'y ajouter plus, qu'il se remet lui-même à sa sagesse et sa justice pour ce que les exigences publiques et l'honneur du Gouvernement peuvent le requérir.

"Wm. Smith, Junr.

"Greffier du Conseil Législatif."

Voilà du beau "parisien French" avant la lettre.

"Sur le dos"

On trouve d'autres beautés dans les rapports de cette mémorable session. M. Geoffrin en multiplie les citations: "Quand un bill est lu dans la Chambre ou en comité, le Greffier ou président doit certifier la lecture ou le tems sur le dos."

"Que tels messages à la Chambre d'Assemblée, comme par l'usage du Parlement se faisaient aux Communes par deux officiers de la Couronne qui ne sont pas Pairs, puissent se faire de cette Chambre par un seul membre d'icelle."

Comprenez qui pourra.

X "mouvé"

On trouve aussi de succulentes traductions: Prendre le serment pour "take the oath". Heureux encore qu'il n'ait pas traduit: "prendre l'avoine". On rencontre aussi: "un amendement est alloué" pour "accordé ou accepté", ou encore: les motions sont "négatives" pour rejetées, les motions sont "emporées" pour "adoptées", ou encore M. X. mouvé, au lieu de "proposé".

Les "grands hommes"

Ce style escogriffe n'est pas si antique qu'on le pourrait imaginer. Dans les journaux de la Chambre, 1908, on peut lire cette proclamation de la chancellerie aux députés: aux "Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée législative... conférer et traiter avec les grands hommes et le Conseil législatif... pour la dépêche des affaires, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en notre législature de Québec, pourront, par le Conseil commun de notre dite province, être ordonnées".

Qui étaient les grands hommes? Les ministres sans doute.

Il y avait même des formules d'une incroyable naïveté. Ainsi on plaçait cette belle harangue sur les lèvres de l'Orateur, en présence du Conseil législatif (1908):

"S'il m'arrive de tomber en erreur"

"L'Assemblée législative n'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

"Si dans l'exécution de mes devoirs il m'arrive en aucun temps de tomber en erreur, je demande que la faute me soit imputée et non à l'Assemblée dont je suis le serviteur, et qui, par mon ministère, réclame, pour être en état de mieux remplir ses devoirs envers son Souverain et son pays, tous ses droits et privilèges incontestables, spécialement ceux de la liberté de la parole dans ses débats, le libre accès auprès de la personne de Votre Honneur, en tout temps convenable, et la part de Votre Honneur, l'interprétation la plus favorable de ses délibérations".

Et voilà donc les vénérables par-chemins de nos aïeux parlementaires. Comme l'indique, avec raison, M. L.-P. Geoffrin, l'Assemblée législative suivait la coutume britannique et nos traducteurs ont dû fabriquer sur demande tout un vocabulaire spécial. Rien d'étonnant qu'ils en aient fait parfois des macédoines réussies.

Il convient de clore ce chapitre édifant par un petit chef-d'œuvre de la trésorerie provinciale, en l'an 1905, débité par M. J. C. McCorkill, trésorier de la province.

Le digne M. McCorkill, après une revue des gloires ministérielles, chante l'agriculture et la politique de son gouvernement:

"Race canadienne"

"Le Gouvernement a aussi trouvé recommandable l'élevage d'une meilleure classe de chevaux. La plupart des membres de cette Chambre se rappellent qu'au sein de la province une race de chevaux fut élevée, qui obtint, même au delà des limites de la province, une réputation de beauté, de force, d'élégance, de santé et d'endurance. Cette race était connue sous le nom de race canadienne et était très recherchée par nos cousins américains au Sud de nous. Malheureusement cette race est presque complètement disparue. Le Gouvernement est à encourager l'importation de mâles ardennais, venant de Belgique, qui sont plus rapprochés que n'importe quels autres chevaux de notre vieille race. Ces chevaux ont été très appréciés partout où ils ont été introduits, si bien que le Gouvernement se croit justifié en continuant à encourager leur importation".

Toronto, 6 (S.P.C.) — Il fait doux en Alberta et en Saskatchewan encore aujourd'hui, mais il fait très froid à l'est de ces deux provinces.

Demain, il fera probablement beau et très froid dans la province de Québec.

Voici la température enregistrée à 8 heures ce matin, la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière:

Victoria, 44, 52, 44; Calgary, 32, 46, 30; Winnipeg, 10, 12, -18; Toronto, 0, 11, -2; Ottawa, -24, 6, -26; Montréal, -12, 2, -12; Québec, -18, 0, -18; St-Jean, N.B., -10, 16, -12; Halifax, 2, 22, 0.

En Sibérie

LES SOVIETS VIENNENT D'APPLIQUER DE NOUVELLES MESURES POUR RAFFERMIR LA DÉFENSE DE LA PARTIE ORIENTALE

Moscou, 6. (S.P.A.) — Les Soviets viennent d'appliquer de nouvelles mesures pour raffermir la défense de la partie orientale de la Sibérie. Ils ont haussé considérablement les soldes des troupes de cette partie du pays ainsi que les salaires des manoeuvres, des ingénieurs, des techniciens et du corps médical attachés à ces troupes. Ils dispensent les cultivateurs de ces lointaines régions de l'obligation de livrer leurs grains à l'Etat. La durée des dépenses varie de trois à six ans. Ils ont aussi réduit divers impôts en nature. Ils croient que ces mesures susciteront un bien-être favorable à la défense du pays.

L'Agricultural Stabilization Fund"

Ottawa, 6. — Depuis l'établissement de ce que l'on a appelé l'Agricultural Stabilization Fund, l'année dernière, le ministère des finances n'a affecté que \$20,568 à cette fin. Ce renforcement a été fourni par M. Rhodes, le ministre des finances, en réponse à une interpellation de M. Motherwell, l'ancien ministre libéral de l'agriculture.

Ce Stabilization fund doit servir à indemniser les exportateurs de produits agricoles quand ils leur arrive de perdre sur le change anglais. Le Fund doit assurer à ces exportateurs un minimum de \$4.80 à la livre sterling. Il est toutefois arrivé que, depuis l'établissement du fonds, la livre sterling s'est considérablement appréciée, à moins que l'on ne veuille considérer que c'est le dollar canadien qui s'est déprécié.

Camps pour chômeurs en Colombie

Ottawa, 6. — En réponse à une interpellation, le secrétaire d'Etat, M. Cahan, a déclaré en Chambre, hier, que le gouvernement fédéral a établi 61 camps pour les chômeurs dans la seule province de Colombie. Cinq de ces camps sont actuellement fermés à cause du mauvais temps. Les 55 camps qui restent ont une population de 7,178 hommes. Ces camps sont dirigés par le ministère de la défense nationale et celui de l'intérieur.

Docteurs, Consultez !!!

Les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute électricité médicale

—Gallois & Cie—

Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouge

Lampes à cadmium pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boulitte—

Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—

Instrumentation chirurgicale

par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste

Conditions faciles

Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.

"PRÉCISION FRANÇAISE"

428 Cherrier

MONTREAL

428

L'expropriation de la rue Rachel

L'échevin Goyette déclare qu'avec l'appui du docteur Anatole Plante, il combattra à Québec le projet de l'administration municipale pour le règlement des expropriations

M. l'échevin Goyette a tenu hier soir dans le sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste une assemblée au sujet de l'expropriation de la rue Rachel. Il a déclaré qu'avec l'appui du Dr Anatole Plante, député de Mercier, il combattra à Québec le projet de l'administration municipale pour le règlement des expropriations, parce que ce projet n'allègerait pas le fardeau des propriétaires de la rue Rachel et du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Mgr Dubuc, curé de la paroisse, a souhaité la bienvenue aux propriétaires et a commencé l'histoire de cette fameuse expropriation. En 1927, lorsqu'on forma le projet d'élargir la rue Rachel, Mgr Dubuc supplia les propriétaires de s'opposer à cette expropriation. On fit circuler des requêtes: 664, soit 92 pour cent des intéressés, se prononcèrent contre le projet, et 56, soit seulement 8 pour cent, se prononcèrent en faveur.

M. l'échevin Goyette a alors continué l'exposé de la question. On a prétendu que les requêtes avaient été perdues, mais M. Goyette a retrouvé un reçu donné en 1927 par le directeur des services municipaux au porteur de la requête contre cette expropriation.

L'échevin de Saint-Jean-Baptiste explique ensuite que le projet de l'administration municipale, projet Parent, ne s'applique pas à l'expropriation de la rue Rachel. Cette expropriation a été faite en deux parties, d'abord de la rue Chateaubriand à la rue Saint-Denis, puis de la rue Saint-Denis à la rue Esplanade.

Le projet Parent

Le projet Parent, à l'article 2, écarte les expropriations dont les frais s'élèvent à moins de 25% de l'évaluation de la propriété riveraine et de 10% de la propriété du quartier.

L'expropriation de la rue Rachel a coûté, pour le premier secteur, \$217,738 de frais plus \$65,321 d'intérêts; pour le second secteur, \$782,033 de frais, plus \$187,688 d'intérêts, soit \$283,059 plus \$969,721, qui font au total, \$1,250,000.

Or ce chiffre est 15.21% de l'évaluation de la propriété riveraine et 24.7% de l'évaluation de la propriété du quartier.

Le "plan Parent" ne saurait donc s'appliquer à l'expropriation de la rue Rachel, où dépendent certains propriétaires d'une propriété de \$2,500 ont reçu une facture au montant de \$3,000 pour l'élargissement de leur rue.

Ce plan ne s'applique pas non plus, selon M. Goyette, aux autres expropriations (Notre-Dame de Grâce, Hochelaga, etc.).

Il proposera donc un amendement au bill de Montréal pour que la proportion de 25% soit réduite à 5% et que la proportion de 10% disparaisse du bill.

Un autre amendement de M. Goyette permettra à la Commission des services publics, si elle le juge à propos, de faire payer à toute la ville plus que 50 pour cent de l'expropriation de la rue Rachel, le projet Parent limitant à 50 pour cent la partie d'une expropriation que la commission pourrait faire payer par toute la ville.

Conseillers

M. Goyette a nommé les propriétaires suivants comme ses conseillers: MM. J.-C. Saint-Louis, Alfred Martineau, A.-N. Rhéaume, Z. Arcaud, Alfred Rousseau, Ovide Lauzon, Ernest Mennier, Joseph Galarneau, Alfred Maisonneuve, Louis Lachapelle, Henri Gravel, P.-L. Dupuis, K.C. Charles Marquette et Eugène Gaudry, secrétaire.

Interpellation

Alors un M. J.-A. Rousseau a interpellé M. Goyette, lui demandant ce qu'il avait fait dans le passé au sujet de cette expropriation, s'il était en vie l'an dernier, et lui reprochant de parler de ce problème à la veille des élections, et de n'avoir pas suivi les conseils de l'échevin Dupuis.

M. Goyette a répondu qu'il a, l'an dernier, fait une lutte à Québec à ce sujet et qu'il a fini par convaincre M. Taschereau que l'expropriation de la rue Rachel est une injustice pour les propriétaires de Saint-Jean-Baptiste. Il a ajouté qu'il n'a pas besoin de l'échevin Dupuis pour savoir ce qu'il a à faire, et que de plus, M. Dupuis est trop intelligent pour lui avoir donné un conseil au sujet de cette expropriation: au contraire, il combat tout projet de répartition du coût des expropriations par toute la ville, car dans son quartier, il n'y a pas eu d'expropriations.

Les provinces de l'Ouest et Ottawa

LEURS DETTES AU GOUVERNEMENT FEDERAL

Ottawa, 6. — La province de Saskatchewan doit maintenant au gouvernement fédéral la somme de \$23,207,565. Cette somme lui a été avancée pour le paiement de ses obligations ou des intérêts sur les obligations, pour des fins provinciales ou encore, pour les secours aux chômeurs.

La province du Manitoba doit au gouvernement d'Ottawa la somme de \$8,390,629.

Dans le cas de l'Alberta, la province doit au gouvernement fédéral la somme de \$8,082,000, et la Colombie canadienne, \$7,449,345.

Ces chiffres furent fournis par M. E.-N. Rhodes, ministre des finances, en réponse à des questions de M. W.-D. Euler, ancien ministre libéral du revenu.

Les sommes indiquées furent avancées pendant les années financières 1931-32, 1932-33, 1933-34.

OFFRE D'ESSAI GRATUIT DE KRUSCHEN

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez à votre pharmacien le nouveau paquet "GIANT" à 75c. Ce paquet comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous rembourser immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriqué par E. G. Hughes Ltd., Manchester, Angleterre (Fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

Derrière le rideau

"Les 2 Monsieur de Madame"

Une nouvelle pièce de Félix Gandéra, Les 2 Monsieur de Madame, tient l'affiche, cette semaine, au Stella. L'Académie canadienne d'art dramatique nous avait déjà présenté du même auteur la jolie comédie qui est Nicole et sa vertu.

La pièce que nous nous présentons hier soir, les pensionnaires du Stella, est, de façon générale, inférieure à Nicole et sa vertu; elle est quand même très agréable et amusante — restriction faite de quelques expressions un peu brutales.

Le thème exploité par l'auteur, tout en étant peu compliqué, se prête à un développement original et comique. Il s'agit d'une jeune femme séparée d'un mari qu'elle aimait mais qui était léger, et remariée à un homme sérieux et de tout repos. Pour ne pas perdre les bonnes grâces d'une vieille tante riche qui ignore le second mariage, le couple devra avoir recours au premier mari pour reconstituer, pendant une visite de la tante à Paris, le foyer brisé. Tout ira bien jusqu'au moment où la mère sera évanouie et où la vieille tante découvrira qu'on l'a trompée. Elle pardonnera à ses neveux à la condition que le second mari disparaisse et laisse la place au seul mari légitime, selon l'Eglise.

La distribution de cette pièce est peu nombreuse, mais elle a été faite judicieusement. Mme Germaine Gervais a joué avec une compréhension très subtile le rôle nuancé de Marthe Gatoillat. Mme Jeanne Demons a fait une tante très amusante et sympathique. Mlle Mimi d'Esté, qui avait un rôle assez court mais écrit avec verve, a eu beaucoup de succès avec le portrait amusant qu'elle a dessiné de la petite bonne, MM. André Laurent et Gaston Dauriac ont incarné avec art et personnalité, l'un le Monsieur volage et séduisant, l'autre, le Monsieur sérieux et antipathique.

Lucien DESBIENS

Gazette artistique

Ce soir

MONT-ROYAL: Opéra: Le roi David, d'Arthur Honegger, par la Canadian Opera Company, direction Victor Braut. (Avec Jacques Gérard, Germaine Bruyère).

PALESTINE NATIONALE: Soirée de l'Association Académique de Montréal. Musique, chant, tableau vivant, film: Au pays d'Évangéline.

6 FEVRIER: IMPERIAL. — La Société Canadienne d'Opérette dans Les 28 jours de Clairette (avec Turner, Loiseleur).

6 FEVRIER: Stella. — L'A.C.A.D. dans Les Deux Monsieur de Madame, de Félix Gandéra.

6 FEVRIER: Mont-Saint-Louis. — Pour la Couronne, tragédie de François Coppée, 6 et 8 février.

6 FEVRIER: Mont-Royal (A 3h. p.m.). — Deux récitals de piano par Mrs A. M. Russel et Mrs Boronow.

Le centenaire de Cornwall

Cornwall, Ont., 6. (S.P.C.) — La célébration du centenaire de l'incorporation de Cornwall comme ville et de la construction du canal de Cornwall, a été fixée dans la semaine commençant le 30 juin et se terminant le 7 juillet prochains.

L'un des principaux événements de la célébration sera, le 4 juillet — fête nationale des Etats-Unis — l'inauguration officielle du nouveau pont international qui relie Cornwall à Roosevelt Town, New-York.

Des invitations pour cette inauguration seront envoyées au premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett, au président des Etats-Unis — M. Franklin-D. Roosevelt, au premier ministre de l'Ontario, M. George-S. Henry, et au gouverneur de l'Etat de New-York, M. Harry Lehman.

La grève des taxis à New-York

New-York, 6. (S.P.A.) — Les applicateurs du plan présidentiel de restauration économique feront une enquête sur la grève des conducteurs de taxis de New-York.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

HOTEL QUEEN'S

MIEUX QUE JAMAIS

Repas du midi: 40c.—50c.—65c.

Repas du soir: 50c.—75c.—90c.

Cafeteria: 38c.

C'est incroyable, mais vrai !

Il est possible, malgré les traités contraires, malgré la hausse insensée du franc et l'anémie du dollar, de se procurer des livres à l'ANCIEN PRIX.

— CALENDRIER —

Demain: MERCREDI, 7 février 1934
Saint-Romuald, abbé, double.
Lever du soleil, 7 h. 14.
Coucher du soleil, 5 h. 15.
Lever de la lune, 1 h. 17 a.m.
Dernier quart, le 7, à 4 h. 28 m. du matin.
Nouvelle lune, le 13, à 7 h. 49 m. du soir.
Premier quart, le 21, à 1 h. 11 m. du matin.
Pleine lune, le 30, à 11 h. 37 m. du matin.

— DEMAIN —

BEAU, TRÈS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 2 sous zéro.
Minimum aujourd'hui 15 sous zéro.
Même date l'an dernier 15.
BAROMÈTRE: 10 h. a.m. 30.30, 11 h. a.m. 30.30.
Chiffres fournis par la maison M.-R. de Meul, 1616, St-Denis, Montréal.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

M. le sénateur Dandurand nommé président général de l'Université de Montréal

M. Victor Doré succède à M. Ernest Décar, démissionnaire, comme président de la Commission d'administration et président du comité exécutif universitaire — Eloge de feu M. Béique — Lettre échangées entre M. Décar et S. E. Mgr le chancelier

Le conseil universitaire a fait deux nominations importantes hier soir, à sa première réunion de l'année 1934. Il a nommé M. le sénateur Raoul Dandurand, président général de l'Université de Montréal, comme successeur de feu M. le sénateur Frédéric-Liguori Béique, décédé il y a quelques mois; et M. Victor Doré, président du comité exécutif de l'Université, en remplacement de M. Ernest R. Décar, démissionnaire. Mgr Joseph-Vincent Piette, recteur, a proposé la nomination de M. Dandurand, appuyé par M. Edouard Montpetit, secrétaire général; M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur, a proposé la nomination de M. Doré, appuyé par M. le docteur Louis de Lotbinière-Harwood. D'autre part, M. le docteur Téléphore Parizeau a proposé l'acceptation de la démission de M. Décar, appuyé par M. le docteur G. M. Baril.

La séance du conseil universitaire s'est tenue sous la présidence de M. Guy Vanier, délégué du sénat académique au conseil. L'on sait que le conseil universitaire se compose de la Commission d'administration et de la Commission des études siégeant conjointement.

Mgr Piette

Mgr le recteur a tout d'abord fait l'éloge du président décédé et proposé le nouveau président en ces termes:

Le 12 septembre dernier, l'Université a perdu son président général dans la personne de l'hon. sénateur Frédéric-Liguori Béique.

Il est mort dans la 89e année de son âge, entouré de la vénération générale, après avoir fourni l'une des plus longues et des plus honorables carrières au barreau et au gouvernement de son pays.

Il fut un insigne bienfaiteur de notre université, dont il fut président de la Commission d'administration et du comité exécutif durant 10 ans et président général durant 4 ans et demi.

L'Université a déposé sur sa tombe les témoignages les plus attentifs de son estime et de ses regrets. Aujourd'hui, le Conseil universitaire, à sa première assemblée depuis la mort de son président, tient à rendre encore à sa mémoire l'hommage du souvenir très respectueux et très reconnaissant qu'il garde des précieux services qu'il a rendus à l'Université.

Pour le remplacer dans son office de président général et président de ce conseil universitaire, office auquel se rattache le plus grand honneur dont l'Université dispose par élection, je crois que tous les suffrages se sont dirigés vers un homme qui réunit dans sa personne la dignité de la vie, le prestige social, l'étendue des relations et l'influence même internationale, le tout allié à un dévouement sincère à notre oeuvre universitaire.

J'ai désigné et j'ai l'honneur de proposer, appuyé par M. Edouard Montpetit, l'hon. sénateur Raoul Dandurand à l'office de président de l'Université et de son Conseil universitaire.

M. Dandurand, membre du conseil universitaire, à titre de représentant de la Commission d'administration, choisit en dehors du personnel universitaire, n'était toutefois pas présent à la réunion.

Résolution du Dr Parizeau

Les lettres échangées entre M. Ernest Décar, démissionnaire, et S. E. Mgr le chancelier font partie

de la résolution proposée par M. le docteur Parizeau. Voici la teneur de cette résolution:

Attendu que M. Ernest Décar, qui exerce les fonctions de président de la Commission d'administration et du Comité exécutif depuis près de cinq ans (nommé le 8 avril 1929), a remis sa démission à Son Excellence Mgr le chancelier par la lettre suivante en date du 23 janvier dernier:

La démission de M. Décar

Montréal, le 23 janvier 1934
Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier,
Chancelier de l'Université de Montréal,

Archevêché de Montréal,
Montréal.

Excellence,
L'Université de Montréal m'a honoré de sa confiance en me nommant de la Commission d'administration et de son Comité exécutif depuis au delà de trois années, et durant cette période j'ai consacré avec plaisir tout le temps dont je pouvais disposer à l'accomplissement des devoirs de ma charge.

Je constate avec peine qu'il m'est impossible de continuer à donner à l'Université, l'attention que ses affaires nécessitent et, conséquemment, je dépose entre vos mains ma démission comme président de la Commission d'administration et du Comité exécutif.

Je conserverai toujours un souvenir agréable des bonnes relations que j'ai eues tant avec vous-même qu'avec le recteur de l'Université, les membres de la Commission d'administration et tout le personnel de l'Université.

Veuillez croire qu'à l'occasion si je puis vous être utile, vous pourrez compter sur mon dévouement le plus sincère.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de mes meilleurs sentiments et me croire,

Ernest-R. DECARY

Attendu que Son Excellence Mgr le Chancelier a accepté cette démission par une lettre en date du 26 janvier qui se lit comme suit:

Lettre de S. Ex. Mgr Gauthier

Le 26 janvier 1934
Mon cher Monsieur Décar,

Je reçois votre lettre par laquelle vous me remettez votre démission comme président de la Commission d'administration et du Comité exécutif de l'Université. Vous avez occupé le poste difficile pendant les années les plus épuisantes de notre vie universitaire et avec un dévouement bien remarquable. Vous n'avez compté ni votre temps ni vos démarches et pendant ces trois années que vous nous avez consacrées, l'Université a été pour vous une préoccupation de tous les jours.

Je ne puis me contenter d'exprimer le regret que vous nous quittez. Je veux ajouter mes remerciements les plus vifs pour tous les services que vous nous avez rendus. Je garderai le précieux souvenir des relations qui ont existé entre nous et je suis particulièrement heureux que vous nous laissiez la liberté de recourir encore à l'occasion à votre expérience et à vos lumières.

Croyez, cher Monsieur Décar, à tout mon dévouement,
(signé) Georges, arch.-coad.,
de Montréal,
Chancelier de l'U. de Montréal.

Acceptation avec regret

Attendu qu'en vertu de la charte

civile de l'Université de Montréal (art. 16, paragraphe e), la nomination du président de la Commission d'administration et du comité exécutif relève du conseil universitaire auquel Monseigneur le recteur a communiqué les documents précités.

Il est proposé que le docteur T. Parizeau, appuyé par le docteur G. H. Baril, que le conseil universitaire réuni présentement en assemblée accepte avec grand regret la démission de M. Ernest Décar et lui exprime sa plus vive gratitude pour l'admirable dévouement qu'il a accordé si généreusement à l'administration de l'Université et pour les précieux services qu'il lui a rendus durant les cinq années de son mandat.

M. le chanoine Chartier propose M. Doré

Après l'adoption de cette résolution, M. le chanoine Chartier s'est levé et a proposé M. Doré comme successeur de M. Décar, dans les termes suivants:

"J'ai l'honneur de proposer à l'office de président de la Commission d'administration et du Comité exécutif un grand ami de l'Université. Il est reconnu comme très désirable pour cet office, à cause de sa compétence en finances, de son esprit éclairé, de sa grande expérience dans l'administration et de la sagesse générale de ses conseils. J'ai nommé M. Victor Doré."

"Je crois savoir que M. le docteur Louis de Lotbinière-Harwood vient d'appuyer ma proposition."

M. Doré a répondu et a remercié. Il a assuré tous ses anciens collègues de son entier dévouement. Il compte sur leur collaboration pour l'aider dans sa nouvelle tâche.

M. Dandurand

Le sénateur Dandurand est né à Montréal, le 4 novembre 1861. Après ses études au collège de Montréal et à l'Université Laval, il a été reçu avocat en 1883. Nommé sénateur en 1898, il fut président de la Chambre haute. En 1907, il contribua à la fondation du groupe canadien de l'Union interparlementaire pour la paix. Plusieurs fois délégués du Canada à la Société des Nations, il fut président de l'Assemblée de la Société. Il est président ou directeur de plusieurs compagnies importantes.

M. Victor Doré

M. Doré est né à Montréal le 27 juillet 1880. Il étudia successivement à l'École du Plateau et à l'École normale Jacques-Cartier, puis entra dans l'enseignement en 1900 après avoir fait un bref séjour dans une maison d'affaires comme comptable. Il abandonna temporairement l'enseignement pour y revenir en 1908 et devenir par la suite comptable à la Commission scolaire catholique. Il devint successivement professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales et à l'École des sciences sociales. Nommé contrôleur des finances de la Commission des écoles en 1918, il devenait, dix ans plus tard, président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Ancien secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste, il en est actuellement le président.

M. John Sullivan

Une délégation de plusieurs centaines de personnes a demandé hier soir à M. John Sullivan, c.r., député de Sainte-Anne, de se porter candidat à la mairie. M. Sullivan a remercié et a demandé quelques jours pour réfléchir. Il rendra une réponse probablement à la fin de la semaine.

La "Quebec Paving"

M. le juge Hall, de la Cour d'appel, a accordé aux intimés dans la cause de Napoléon Sénécal contre la Quebec Paving, la cité de Montréal et al., la permission d'appeler du jugement par lequel M. le juge Curran, le 29 janvier, rejette les quatre exceptions à la forme présentées par les intimés.

Affaires de Chine

Les Editions du Foyer (Paris), viennent de publier une plaquette dans laquelle Dom Pierre-Célestin Lou Tseng-Tsiang, moine bénédictin de l'abbaye de Saint-André, Belgique, ancien ministre des affaires étrangères de la république chinoise, publie à propos de l'invasion et de l'occupation de la Mandchourie des extraits des écrits du cardinal Mercier sur l'invasion de la Belgique.

Après une préface où il dit qu'il croit accomplir un devoir de justice et rendre service à tous les amis de l'ordre et de la paix internationale, et au Japon lui-même, l'auteur expose brièvement la question de Mandchourie: guerre sino-japonaise, où le Japon envahit la Chine, outre l'île Formose et les îles Pescadores, son protectorat sur

L'homologation de la rue Roy

Elle ne se fera pas, déclare l'échevin Trépanier — Il avertit l'exécutif de retirer le rapport

Après une courte enquête menée à l'hôtel de ville autour du projet d'homologation de la rue Roy, entre St-Denis et le Parc LaFontaine, l'échevin Léon Trépanier, représentant du quartier LaFontaine, a fait ce matin la déclaration suivante:

"Il n'y aura pas d'homologation de la rue Roy, entre la rue St-Denis et le Parc LaFontaine."

"Ce projet a été imaginé récemment dans le but de nuire à un mouvement qui ne concerne nullement l'hôtel de ville mais qui est l'affaire exclusive des paroissiens de Saint-Louis-de-France."

"En plus, une homologation comporte dans un avenir rapproché une expropriation et j'ai tenu à mettre en garde les propriétaires contre les dangers d'un tel projet."

Des églises ont été incendiées et reconstruites dans des rues aussi étroites que la rue Roy et on n'a pas songé à exproprier toute une artère.

Depuis douze ans que je représente le quartier LaFontaine au Conseil municipal, j'ai toujours refusé d'appuyer des projets d'expropriation dans mon quartier et je continuerai à maintenir cette attitude, aussi longtemps que j'occuperai les fonctions actuelles."

"Conséquemment, les propriétaires de LaFontaine n'ont rien à craindre au sujet des rumeurs et du projet lancés récemment."

"Il n'y aura ni homologation ni expropriation de la rue Roy, et je viens de prévenir le comité exécutif, par l'intermédiaire du directeur des services d'avoir à retirer le rapport que l'un de ses membres a fait préparer à ce sujet."

"Entendez rester maître chez moi."

Pilon renvoyé aux Assises

Le juge Lacroix a envoyé Gaston (Albert) Pilon, disciple d'Albert St-Martin, en Cour du Banc du Roi. Pilon est accusé d'avoir prononcé à la Bibliothèque de l'Université ouvrière, 1408 Montcalm, en décembre dernier, une conférence qui constitue un libelle blasphématoire.

Il est probable que Pilon opérera, aux Assises, pour un procès devant un juge seul. On s'attend à ce que Pilon comparaisse devant le juge Charles A. Wilson durant le terme actuel des Assises. En attendant, Pilon subira, jeudi de cette semaine, son procès pour avoir prononcé, le 13 décembre dernier, à l'Université ouvrière, rue Montcalm, une conférence qui constitue un libelle blasphematoire.

Corrigan s'est pendu

Québec, 6 (D.N.C.) — Paul-Maurice Corrigan, de La Tuque, détenu à la prison de Québec à la suite du meurtre de sa femme, s'est pendu dans sa cellule de bonne heure ce matin à l'aide d'un morceau de drap.

Son Eminence prêchera le carême

Québec, 6 (D.N.C.) — Son Eminence le cardinal Villeneuve prêchera le carême à Notre-Dame de Québec, cette année. Cette nouvelle a été annoncée ce matin par l'archevêché.

Une assemblée de M. Gabias

M. l'échevin Gabias tiendra une assemblée jeudi soir, dans la salle de l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde, angle des rues Workman et Vinet.

Arrestation de St-Martin

Sous deux accusations — EN PRISON

Albert Saint-Martin, ancien sténographe officiel à la Cour supérieure et l'âme dirigeante du mouvement communiste canadien-français à Montréal, a été de nouveau arrêté ce matin par la Sûreté provinciale. Saint-Martin comparait ce matin devant le juge Cusson pour répondre à deux chefs d'accusation.

Saint-Martin a d'abord été accusé d'avoir prononcé des paroles séditieuses le 16 janvier dernier au local de la Bibliothèque de l'Université Ouvrière, 1408, Montcalm. Comme cette offense est indictable, il n'a pas eu le privilège de faire une option et le juge l'a condamné à subir son enquête qui a été fixée au 13 février prochain.

Saint-Martin a encore été accusé d'avoir, toujours au numéro 1408, Montcalm, le 16 janvier dernier, invité des personnes, entre autres Paul Bélanger, Pascal Courpay, Devier, Azarie Lacombe, Pierre Paquin, Paul et Eugène Hamel, James Flennig et Béatrice Vary à commettre des offenses d'après le paragraphe E de la section 238 et de la section 239 du Code criminel. Comme il s'agit ici d'une conviction sommaire, le juge l'a condamné à subir son procès dans cette cause le 12 février, soit lundi de la semaine prochaine.

Saint-Martin a soulevé de nombreuses objections devant le juge Cusson qui a fixé un cautionnement ordinaire de \$800 s'appliquant aux deux causes.

Saint-Martin aurait voulu être libéré sur parole, mais comme le juge Lacroix avait fixé deux cautionnements de \$500 afin que St-Martin garde la paix pendant un an alors qu'il a trouvé le communisme coupable de libelle blasphématoire, il y a quelques mois, le juge Cusson n'a pu se rendre aux desirs de l'inculpé qui devra dîner, comme tous les autres prisonniers, à midi, au pâté de mouton et à l'eau.

Avant de quitter la Cour de police pour prendre le chemin des cellules, Saint-Martin a dit qu'il n'avait personne qui pourrait cautionner pour lui et qu'il se voyait obligé d'aller en prison, où il n'arrivera qu'à 4 heures ce soir.

Trois bills publics acceptés

Québec, 6 (D.N.C.) — Le comité des bills publics, présidé par M. L. A. Taschereau, a adopté, ce matin, un projet de loi de M. Godbout, pour prolonger d'un an le moratoire au sujet des créances hypothécaires; un projet de loi de M. Athanas David, secrétaire de la province, pour réglementer la distribution des circulaires afin d'empêcher les assemblées communistes et bolchevistes et un projet de loi de M. Stockwell, trésorier provincial, pour punir encore plus sévèrement les tenanciers de lieux d'amusement qui ouvrent leurs établissements au public sans s'être procurés le permis nécessaire.

Un projet de loi de M. Paul Sauvé, conservateur des Deux-Montagnes, pour prolonger de deux ans à cinq ans le privilège hypothécaire visé par l'article 2124 du Code civil au sujet de l'arrangement des intérêts sur hypothèques, a été discuté.

Les trois premiers projets ont été adoptés sans discussion, mais le bill de M. Sauvé a été vivement débattu, puis rejeté.

Ils démissionnent en bloc

Québec, 6 (D. N. C.) — La section junior de la Chambre de Commerce, qui avait pris l'initiative de patronner la dernière assemblée des Jeune-Canada, à Québec, n'a pas voulu accepter les conditions imposées par les seniors et a donné sa démission en bloc. Une nouvelle organisation succèdera tout probablement à celle qui vient de se dissoudre après deux années d'existence.

Dans les quotidiens de Montréal

La "Patrie" va reprendre son ancien format le 12 — Où paraîtra l'"Ordre"? — Qu'est-ce que deviendra l'immeuble de la "Patrie"?

UN PROJET NOUVEAU DE QUOTIDIEN BLEU

Le monde du journalisme, à Montréal, aura connu toutes sortes d'événements depuis l'été de 1933. C'est ainsi que ce matin on apprend à la fois la naissance d'un nouveau quotidien du matin, l'"Ordre"; le départ du Canada de tout un groupe de rédacteurs; le retour possible à ce journal de M. Fernand Rinfret, qui en fut l'ancien directeur, avant de faire de la politique active à Ottawa; de nouveaux changements importants à la "Patrie"; et la fondation possible d'un quotidien conservateur, en vue des prochaines élections fédérales.

On trouvera ailleurs des informations relatives à l'"Ordre". On affirmait ce matin que ce quotidien d'un nouveau type, qui paraîtra vers le premier mars, pourrait loger dans l'édifice de la "Patrie", où il aurait ses bureaux de rédaction et d'administration et serait vraisemblablement imprimé aux ateliers de la "Patrie", ou de la "Presse". Tout cela n'est pas encore nettement décidé.

La "Patrie" redevient "grande"

Quant à la "Patrie", passée aux mains de M. Pamphile Du Tremblay et de la compagnie de publication de la "Presse", l'été dernier, elle a pris il y a quelques mois le format du tabloid sous lequel elle paraît présentement. Cela ne durera pas, la "Patrie" va revenir à son ancien format, — type du journal standard, — dès le lundi 12 février courant. La nouvelle en paraîtra ces jours-ci, dans la "Patrie" même. On prétend que le fait qu'elle n'était pas de format-type lui aurait fait perdre de nombreuses annonces en série. Elle reviendrait à son ancien format pour tâcher de reprendre le terrain perdu.

On sait que depuis quelque temps, M. Eugène Tarte, ancien propriétaire de la "Patrie", qui vendit plus tard ses intérêts à son frère, M. L. J. Tarte et se désintéressa du journalisme publicitaire, vient de retourner à la "Patrie" comme directeur de la publicité; et l'on affirme qu'il ne serait pas étranger à la décision de M. Du Tremblay de faire reprendre à la "Patrie" son ancien format. L'expérience du tabloid n'ayant pas donné de résultats favorables, A. New-

York, le Post, qui avait, l'été dernier, pris le format abrégé, y a renoncé il y a déjà quelques semaines. La "Patrie", qui jusqu'ici et depuis quelques mois était composée dans ses propres ateliers, et imprimée à la "Presse", elle fit pendant une dizaine de jours l'expérience de se faire composer et imprimer à la "Presse", mais cela ne marcha guère, à cause de la différence de format — sera dès le 12 de ce mois-ci entièrement montée, sauf quant à la rédaction, aux ateliers de la "Presse", étant redevenue du même type.

Négociations en cours

On s'est demandé ce que deviendrait dans ce cas l'immeuble de la "Patrie", rue Sainte-Catherine. Il se traiterait de la vente au gouvernement fédéral, pour en faire un bureau de poste, à la place de l'ancien immeuble Labelle, pris à bail, par un gouvernement précédent, de ses présents propriétaires, les frères Rabinovitch, qui l'ont acheté eux-mêmes il y a quelques années. Le bail expirant, il se ferait une tentative de vendre l'édifice de la "Patrie" au ministère des postes, moyennant un paiement de \$400,000. C'est du moins ce que se dit dans des milieux qui se prétendent bien informés. En agissant ainsi, les conservateurs fédéraux croiraient se concilier les bonnes grâces, — en vue de la campagne électorale qui aura lieu cette année, au plus tard l'an prochain, — de la "Presse" et de la "Patrie". Par ailleurs, on affirme que si la combinaison ne réussissait pas, les conservateurs de langue française ont, tout prêt, un projet de quotidien bien à eux, qu'ils lanceraient d'ici septembre prochain et qui grouperait une rédaction entraînée, pour mener la lutte au parti libéral, fédéral et provincial.

Quoi qu'il en soit de toutes ces informations, deux faits sont certains: le lancement prochain d'un nouveau quotidien du matin; et la transformation de la "Patrie", dont on aura eu quelque peine à suivre les évolutions, récemment.

Il serait même question de la fusionner avec le Canada, afin de publier un grand quotidien français du matin, en concurrence avec la Gazette.

L'égalité des armements

Londres, 6. (S.P.A.) — Le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, Sir John Simon, a dit aux Communes, aujourd'hui, qu'il ne faut pas refuser de reconnaître à l'Allemagne le droit à l'égalité des armements.

Président de la St-Jean-Baptiste

Québec, 6. (D.N.C.) — M. Léo Pelland, avocat, professeur à l'Université Laval, a été élu hier soir président général de la Saint-Jean-Baptiste, pour succéder au Dr Arthur Leclerc, dont le terme est expiré.

Almanachs 1934

ALMANACH DU PEUPLE, au comptoir 255, par la poste 355.
ALMANACH DE SAINT FRANÇOIS, au comptoir 255, par la poste 305.
ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE, au comptoir et par la poste 255.
ALMANACH ROLLAND, au comptoir et par la poste 255.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

St-Louis-de-France

UNE LETTRE CIRCULAIRE

Le groupe majoritaire des francs-tenanciers de la paroisse de St-Louis de France n'a pas abandonné la lutte. Il revient à la charge avec une lettre-circulaire portant comme titre "Loyal exposé de la situation" qui sera distribuée à la porte de toutes les maisons de cette paroisse dans quelques heures. Cette lettre réitère que les francs-tenanciers majoritaires ne sont pas tant en faveur de l'ancien site de cette église que contre une répartition. Ils répètent qu'ils sont en faveur de l'ancien site pour la seule raison qu'il semble impossible de reconstruire l'église ailleurs sans élever une répartition. Si l'on peut leur prouver qu'il est possible de reconstruire l'église de St-Louis de France sur un nouveau site en employant seulement l'argent présentement disponible ainsi que celui qui peut provenir de ventes de terrains, ils sont prêts à se déclarer en faveur de ce projet. Mais ils ajoutent que jusqu'à présent tout indique que la répartition sera inévitable, si l'église est construite sur un nouveau site.

M. Angrignon ne sera pas candidat

Une délégation a demandé hier soir à M. l'échevin Angrignon de se porter de nouveau candidat dans le quartier Saint-Paul. M. Angrignon a remercié, mais a dit qu'il ne sera pas candidat.

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

Monnaie bilingue

C'est M. Veniot, sous le gouvernement King, qui nous a donné les timbres de poste bilingues. M. Jacques Bureau l'avait précédé dans cette voie en nous donnant le timbre d'accise dans les deux langues. Pourquoi le gouvernement Bennett ne nous donnerait-il pas la monnaie bilingue? Le premier ministre est assez large d'esprit — il l'a démontré récemment en faisant don d'un carillon à une église catholique d'une petite ville ontarienne, bien qu'il ne soit pas catholique — pour corriger cette injustice; et il est assez énergique pour ignorer la mesquine propagande de quelques petits groupes, dont toute l'activité s'est résumée à vouloir diviser le pays pour tenter de régner sur les gouvernements.

Il ne s'agit pas ici de faire une faveur à l'élément français du pays, mais de reconnaître ses droits en respectant un article spécifique de la constitution. Si quelques esprits étroits se retranchent derrière la politique en disant que le gouvernement King n'est plus que le gouvernement Laurier n'ont osé ou voulu nous accorder ce droit, M. Bennett pourra toujours dire que la caren-

ce des autres ne le justifie pas de suivre la même voie, et que d'ailleurs son prédécesseur a établi le timbre bilingue sans se reposer sur de prétendus précédents. Si on ne s'en tenait toujours qu'à ce qui a été fait dans le passé, le monde n'avancerait pas. Et il est nombre d'initiatives de M. Bennett qui n'auraient pu être prises.

Il est question de nommer un comité pour étudier cette affaire. Cela est mieux que de ne rien faire. Mais le gouvernement pourrait, sans consulter la Chambre, ordonner qu'à l'avenir toute monnaie soit bilingue; et personne ne pourrait s'opposer à cette décision. M. Bennett et les membres de son cabinet peuvent agir d'eux-mêmes, en l'occurrence.

D'autre part, on peut se demander à quoi une commission nous avancerait, puisque la question est prévue et réglée par la constitution elle-même. Or, le gouvernement est disposé à reconnaître l'application d'un principe qui est à la base même de la Confédération; ou il ne l'est pas. S'il l'est, il doit être prêt à agir de lui-même, ou à faire adopter les projets de loi que le président des Canadiens de naissance, M. Oscar Boulanger, doit présenter aux Communes. Il ne doit

plus être question de partisanerie politique lorsqu'un principe de justice est en jeu. Et si le gouvernement le veut pas agir, il doit être prêt à subir toutes les conséquences de son attitude envers les électeurs canadiens-français. Il appartient aux députés conservateurs du Québec de le faire comprendre aux membres du cabinet. — C. H.

Affaires de Chine

Les Editions du Foyer (Paris), viennent de publier une plaquette dans laquelle Dom Pierre-Célestin Lou Tseng-Tsiang, moine bénédictin de l'abbaye de Saint-André, Belgique, ancien ministre des affaires étrangères de la république chinoise, publie à propos de l'invasion et de l'occupation de la Mandchourie des extraits des écrits du cardinal Mercier sur l'invasion de la Belgique.

Après une préface où il dit qu'il croit accomplir un devoir de justice et rendre service à tous les amis de l'ordre et de la paix internationale, et au Japon lui-même, l'auteur expose brièvement la question de Mandchourie: guerre sino-japonaise, où le Japon envahit la Chine, outre l'île Formose et les îles Pescadores, son protectorat sur

la Corée; guerre russo-japonaise suivie en 1907 de l'établissement officiel du protectorat du Japon sur la Corée; les vingt et une demandes de 1915; et depuis 1931 l'occupation du sol chinois.

Dom Tseng-Tsiang cite M. William Martin, qui a publié un ouvrage sur la question de la Mandchourie, et qui note une similitude entre la constitution du Japon et celle de l'Allemagne impériale: le trait le plus original de la constitution japonaise est que le ministre de la guerre et celui de la marine ne sont pas choisis par le chef du gouvernement, mais désignés par deux familles qui possèdent ce droit par un privilège traditionnel; l'une nomme le ministre de la guerre et l'autre celui de la marine. Et ces deux ministres ne sont pas obligés de démissionner avec le gouvernement; lorsqu'il surgit un conflit entre l'un d'eux et ses collègues, c'est pas le ministre qui démissionne mais le ministère. Cela donne aux militaires un grand avantage pour obtenir les crédits qu'ils exigent et pour diriger la politique étrangère.

La deuxième partie est intitulée: Quelques principes de doctrine

chrétienne relatifs à la justice et à la charité dans leurs applications aux pays injustement envahis et occupés par l'ennemi. L'auteur dit que pour juger les événements de Mandchourie il suffit d'exposer les principes dont le cardinal Mercier revendiquait l'application lorsque son pays se trouva dans une situation qui, par bien des côtés, présente "une similitude frappante" avec celle qui trouble aujourd'hui l'Extrême-Orient. Et il cite le cardinal sur le patriotisme du point de vue chrétien, sur la valeur juridique de l'autorité du pouvoir occupant, sur l'esprit de juste vengeance qui est une vertu, sur le rôle du clergé en pays victime de guerre et d'occupation, etc.

La brochure se termine par quelques témoignages rendus au cardinal Mercier, parmi lesquels celui du Japon, par la voix de son ambassadeur à Bruxelles, M. Adachi; par le manifeste de Ma Liang, vieillard de 93 ans, qui à l'occasion du 21e anniversaire de la république chinoise appelle ses concitoyens au secours du pays; et par une brève conclusion où l'auteur cite le message adressé le 1er août 1928 au peuple chinois par le Souverain Pontife. — P. S.

Les Vingt-huit jours de Clairette

Les permis de pêche et de chasse

Modification du tarif afin d'encourager les touristes étrangers à venir chasser et pêcher dans notre province

Québec, 6. — Le dernier numéro de la Gazette officielle du Québec publie le texte du récent arrêté ministériel concernant les permis de chasse et de pêche.

L'honorable ministre de la Colonisation, dans un mémoire en date du 30 janvier (1934), expose :

Qu'à la suggestion du Conseil du Tourisme, il importe de modifier le tarif des permis de pêche et de chasse afin d'encourager les touristes étrangers à venir dans la province pour y faire la pêche et la chasse.

En conséquence, l'honorable ministre recommande que le prix des divers permis de pêche et de chasse pour les non-résidents, soit, à l'avenir, comme suit :

Permis de pêche

Saumon, \$26.00. — Permis de \$25.00, plus \$1.00 de commission, en faveur des non-résidents qui ne sont pas locataires ni membres *bona fide* d'un club incorporé locataire de privilèges de pêche à saumon.

\$21.00. — Permis de \$20.00, plus \$1.00 de commission, en faveur des membres non-résidents d'un club locataire d'une rivière à saumon.

Traité, etc., \$10.50. — Permis de \$10.00, plus \$0.50 de commission, pour tout le cours d'une saison, en faveur de non-résidents qui ne sont pas membres *bona fide* d'un club locataire de droits de pêche.

\$5.25. — Permis de \$5.00, plus \$0.25 de commission, pour tout le cours de la saison, en faveur de non-résidents qui sont locataires ou membres *bona fide* d'un club locataire de droits de pêche, et valable pour la femme et les enfants en bas de dix-huit ans.

\$5.25. — Permis de \$5.00, plus \$0.25 de commission, en faveur d'un touriste non-résident, sa femme et ses enfants en bas de dix-huit ans, et valable pour une période de sept (7) jours.

\$1.00. — Permis de \$1.00, pour jour, avec maximum de \$5.00, quel que soit le temps de son séjour, en faveur d'un touriste non-résident, sa femme et ses enfants en bas de dix-huit ans, qui occupent un camp dans le Parc National des Laurentides.

Permis de chasse

\$26.00. — Permis de \$25.00, plus \$1.00 de commission, pour tout le cours de la saison, pour tout genre de gibier, en faveur de non-résidents qui ne sont pas locataires ni membres *bona fide* d'un club de chasse locataire d'une réserve de chasse dans la province.

\$10.50. — Permis de \$10.00, plus \$0.50 de commission, en faveur de non-résidents locataires de réserves de chasse ou membres *bona fide* d'un club de chasse locataire de privilèges de chasse.

Permis de chasse de caribou

\$11.00. — Permis de \$10.00, plus \$0.10 de commission, en faveur de tout chasseur, résident ou non-résident, lui permettant de tuer un caribou dans les comtés de Gaspé, Bonaventure et Matane. Cependant, le non-résident ne peut acheter ce permis sans, au préalable, s'être procuré le permis de chasse général de \$26.00 ou de \$10.50, suivant le cas.

Permis de transport pour les résidents

\$1.10. — Permis de \$1.00, plus \$0.10 de commission, en faveur des résidents pour leur permettre de

La propriété industrielle et les nôtres

Liste de brevets d'invention, marques de commerce et droits d'auteurs accordés par le bureau des Brevets d'Ottawa aux Canadiens français en janvier 1934.

(Compilation du Bureau technique Albert Fournier, Montréal).

BREVETS D'INVENTION

Paul Dufresne, Trois-Rivières, boîte à déchets. — Jos.-A. Paquette, Saint-Tite, appareil à onduleur la tôle. — Omer Breaud, Alburg, E.-U., ouvre-bouteille. — R. Ferland, Saint-Michel-des-Saints, ouvre-paquet. — L. Trotter, Montréal, allumeur pour poêle à gaz. — Norbert Beaugrand, Saint-Paul, Alberta, piège. — R. Richard, Ste. Anne de Bellevue, mécanisme d'interrupteur électrique. — P.-L.-G. Sylvain, Montréal, tétine de biberon. — J.-L. Messier, Saint-Pierre, Man., fondation en creux pour ruche. — Alexandre Lespérance, Montréal, appareil compteur pour analyses bactériologiques. — Ernest Saint-Denis, Montréal, moustiquaire.

MARQUES DE COMMERCE

Edmond Côté Enr., Québec, Mot: "Roseville" pour la vente de beurre. — Forest Frères, Ltee, Montréal, Mot: "Sprinter" pour tabac et articles de fumée. — J.-A. Beaudoin, Montréal, Mot: "Bo-Mac" pour la vente de liqueurs.

DROITS D'AUTEURS

Table Alphabétique des matières contenues dans le code civil et dans la loi des lettres de change par René Deguire, Montréal.

Le pêcheur d'éperlan et Rimes historiques par Mme Taschereau-Fortier, Québec.

La grande vengeance par Arthur Olivier, Sherbrooke.

Le répertoire du violon par J.-A. Boucher, Sayabec, P.Q.

Comptabilité pour bureau d'avocat par Joseph-Albert Towner, Québec, P.Q.

Au Gesù

COMEDIE DE RENE BENJAMIN

Mardi soir, le 13 février, on représentera pour la première fois à Montréal, sur la scène du Gesù, une comédie de Benjamin: "Il faut que chacun soit à sa place".

Ce spectacle procurera certainement une soirée amusante, car on retrouve dans cette comédie en trois actes toute la verve comique du meilleur peut-être des humoristes français. (Benjamin est moins connu comme auteur dramatique, il a cependant donné plusieurs pièces, qui ont obtenu un grand succès, entre autres "Les plaisirs du hasard" mis à la scène ici même en 1926.)

Les meilleurs interprètes parmi les Anciens du Gesù: MM. Mercure, David, Sutton, Amiraault, Fortier, Bouvier et Legaré, dont partie de la distribution. La partie musicale du programme sera exécutée par les élèves du collège.

Il y aura aussi deux matinales le jeudi, 8 février et le samedi 10. Billets en vente chez les Anciens du Gesù. Lancaser 4453.

Chez les pharmaciens

M. W. Lessard, pharmacien, sera le conférencier, demain midi, au déjeuner-causerie de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, au Viger. M. Henri Groulx présidera.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Encourageons nos annonceurs

"Plus vous halerez avec moi, plus fort je pourrai haler avec le 'Devoir', nous disait l'un d'entre eux.

N'est-ce pas juste?

Hurons donc tous ensemble

Service postal aérien pour Winnipeg

Le Directeur de la Poste désire porter à l'attention des gens d'affaires et du public en général que les objets de correspondance destinés à Winnipeg, Man., ou à l'ouest de cette ville, affranchis au tarif aérien et déposés à la poste du Bureau de poste principal, avant 1.15 p.m. sont expédiés le même jour par voie aérienne et reçus à destination le lendemain vers 12.40 p.m. gagnant en conséquence une avance de 21 heures sur le train régulier.

Le tarif aérien est de 5c pour la première once et 5c pour chaque once ou fraction d'once additionnelle.

Victor GAUDET, Directeur de la Poste.

Les commissaires de Terre-Neuve

Parmi les passagers qui traversent actuellement l'Atlantique à bord du paquebot *Montclair* du Pacifique Canadien, attendu à Halifax samedi et à Saint-Jean, dimanche, on remarque trois membres de la commission qui sera chargée du gouvernement de l'île de Terre-Neuve sous les auspices du gouvernement britannique: ce sont sir John Hope Simpson, Thomas Lodge et J. Hon. T. C. Alderdice. Ce dernier est le premier ministre actuel de cette colonie qui retombe maintenant sous la tutelle de la mère-patrie.

Euchre-concert à la Nativité d'Hochelaga

Jeudi soir le 8 février à 8 h. 30, dans la salle paroissiale, angle des rues Ontario et Saint-Germain, aura lieu le euchre annuel organisé par les Enfants de Marie, sous le haut patronage de Mgr Georges-Marie LePailleur, P.A. Au programme musical: Mme Dr. J.-A. Rodier, MM. Paul Lacaille et Charles-V. Charron.

L'Institut canadien de Québec

Québec, 6 — M. R.-A. Benoit est réélu président de l'Institut Canadien de Québec.

Salle St-Jean-Baptiste

Demain soir, le 7 février, à 8 h. 15 précises, le cercle LeMoyne de l'A. C. J. C. présentera à la salle Saint-Jean-Baptiste, angle Drolet et Rachel, une comédie en trois actes: "L'homme fossile", de Maurice Maquart, en plus, des artistes très renommés seront au programme.

Cette soirée est organisée au profit de la Saint-Vincent de Paul, sous la présidence d'honneur de Mgr L.-A. Dubuc, P.D., V.F.

Billets à des prix modiques sont en vente au presbytère, 4237 Henri-Julien.

La Somme théologique de Saint-Thomas

Texte latin et français — Volumes reliés en toile, format 4 x 7.

En vente au Service de Librairie du Devoir, aux prix ci-dessous indiqués:

DIEU I, traduction française, par le R. P. A.-D. Seritillanges, 90

LA PRUDENCE, traduction française, par le R. P. H.-D. Noble, 90

LA VIE HUMAINE, traduction française, par le R. P. Lemmonier, 90

LES ACTES HUMAINS, traduction française par le R. P. M.-S. Gillet, O.P., 90

DIEU II, traduction française par le R. P. A.-D. Seritillanges, O.P., 90

DIEU III, traduction française par le R. P. A.-D. Seritillanges, O.P., 90

LA FORCE, traduction française par le R. P. J.-D. Folghera, O.P., 90

LE VERBE INCARNE (tome I), traduction française par Ch.-V. Héris, O.P., 90

VIE DE JESUS (tome I), traduction française, par le R. P. Synave, O.P., 90

LA CREATION, traduction française, par le R. P. Seritillanges, 90

LE VERBE INCARNE II, traduction française, par le R. P. Héris, 90

VIE DE JESUS (II), traduction française, par le R. P. Synave, O.P., 90

L'AME HUMAINE, traduction française, par le R. P. J. Weber, O.P., 90

LA TEMPERANCE (I), traduction française, par le R. P. J.-D. Folghera, O.P., 90

LA TEMPERANCE (II), traduction française, par le R. P. J.-D. Folghera, O.P., 90

LA GRACE, traduction française, par le R. P. Mulard, O.P., 90

L'ESPERANCE, traduction française, par le R. P. J. Le Tilly, O.P., 90

LE BAPTÊME, LA CONFIRMATION, traduction française par A.-B. Boulanger, O.P., 90

LE MARIAGE, (tome I), traduction par L. Misseray, O.P., 90

LA PENSÉE HUMAINE (tome I), traduction par J. Weber, O.P., 90

LE PÊCHE (tome I), traduction par R. Bernard, O.P., 90

VIE DE JESUS (III), traduction française, par le R. P. Synave, O.P., 90

LE MARIAGE (II), traduction française, par le R. P. L. Misseray, O.P., 90

LE PÊCHE (II), traduction française, par le R. P. R. Bernard, O.P., 90

LA PENITENCE (I), traduction française, par le R. P. E. Hugueny, O.P., 90

LA PENITENCE (II), traduction française, par le R. P. Hugueny, O.P., 90

L'ORDRE, traduction française, par le R. P. M.-J. Gerlaud, O.P., 90

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

Mort de M. Louis-Paul Morin

Ancien échevin de Saint-Hyacinthe et manufacturier, M. Morin est décédé à 86 ans et 1 mois — Funérailles jeudi matin

Saint-Hyacinthe, 6. — M. Louis-Paul Morin, manufacturier de cette ville, ancien échevin de Saint-Hyacinthe, est décédé hier après midi à l'âge de 86 ans et un mois.

M. Morin était originaire de St. Pie de Bagot, où il était né le 19 décembre 1847 du mariage d'Oliver Morin et d'Adélaïde Ravelle. De sa naissance jusqu'à 1876, il demeura à Saint-Pie de Bagot pour venir en cette dernière année s'établir à Saint-Hyacinthe, où il demeura depuis 58 ans.

Manufacturier, le feu l'éprouva sans le décourager en 1886 et en 1904. Après la première épreuve, il fixa son établissement au bas de la rue Saint-Joseph, sur l'emplacement historique du moulin à farine et à cardes. La deuxième épreuve ne le déplaça que d'un pas dans la même rue. A la grande menuiserie, M. Morin ajouta le métier de constructeur qu'il inaugura en 1885. Son passage à l'hôtel de ville comme échevin de 1893 à 1899, coïncida avec une période intéressante des travaux municipaux. Il fut aussi directeur de la Banque de Saint-Hyacinthe durant de nombreuses années.

Survivant au défunt, outre sa femme, née Philomène Labat: trois fils: Albert, Conrad et Paul, de cette ville; une fille, Régina, de Paris, France; son gendre, F.-A. Cabana, de Saint-Hyacinthe; ses petits-enfants: Mme Roger Bisson, des Trois-Rivières, Mlle Louise, Cécile et Admèe Cabana, de cette ville; deux petits-fils, Louis et Joseph Morin, de Saint-Hyacinthe; trois sœurs: Mme Misael Provost, née Séraphine, de Saint-Hyacinthe, Mlle Léopoldine Morin, de Saint-Hyacinthe, et Mme Napoléon Jarry, de Montréal, Mlle Orosie Morin, de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à la cathédrale de cette ville, à 9 heures 30.

Prise d'habit au Mont-St-Bernard

Sorel, 6. — Le premier février une prise d'habit dans la Congrégation des Frères de la Charité eut lieu dans la chapelle du Mont-St-Bernard. La retraite préparatoire avait été prêchée par le R. P. Léger, Eudiste. Le révérend Frère Frémont, provincial, présida la cérémonie de vêture, assisté du R. P. Thomas, maître des novices. Quatorze jeunes gens ont reçu le saint habit et commencé leur noviciat. Ce sont: Frère Brébeuf, de Saint-Evariste; F. Lalemant, Marcel Martel, de Montréal; F. Juges, Henri-Louis Veilleux, de Saint-Georges; F. Lalonde, Paul-Emile Houle, de Danby; F. Chabanel, Edgar Léveillé, de Saint-David; F. Garnier, Yvon Morin, de Saint-Georges; F. Goupil, Jean-Marie Poulin, de Saint-Zacharie; F. Lubin, Gérard Labbé, de Saint-Georges; F. Agilbert, Patrice Bourret, de Drummondville; F. Haberne, Lawrence Milles, de Segwag, Mass.; F. Celse, Joseph O'Connor, de Roxbury, Mass.; F. Camut, Léo Langue, de Drummondville; F. Epiphane, Oscar Robichaud, de Berthel, N. H.; F. Zénas, Ernest Arsenault, de Chelms, Mass.

Le lendemain, la fête de la Purification, trois frères ont prononcé leurs vœux perpétuels: Frère Hugon, dans le monde Augustin Daigle, de Saint-Julien de Wolfstown; F. Artime, Albert Bibeau, de Saint-Cyrille de Wendover; F. Médéric, Armand Rodrigue, de Saint-Prospère de Dorchester.

Deux novices ont fait leurs vœux temporaires: Frère Romuald, dans le monde Louisa Piquet, de Saint-Georges; F. Pélage, Arthur Bergeron, de Saint-Samuel-Horton.

"Ladies' Morning Musical Club"

La prochaine audition du Ladies' Morning Musical Club aura lieu le jeudi, 8 février, à 11 h. du matin, au Ritz-Carlton.

Mlle Prévost, violoniste: Le concerto, de Haendel.

Mmes Edith Eager Ross et Hazel Hoffman Lozinski: Concerto en do majeur (pour deux pianos).

Mlle Agnes Fobes: — Oeuvres de Mozart, Weber, Brahms, Holst, Walker, Parry et Williams.

La limitation des taxis

M. Gabias a dit hier que les échevins décideront à un caucus spécial si le projet de limiter les taxis au nombre de 700 pour le présent à Montréal sera soumis ou non au conseil actuel. Un des principaux points de discussion sera celui-ci: doit-on permettre les taxis plus places aussi bien que les taxis plus grands? Et si oui quelle proportion doit-on fixer pour chaque catégorie?

Excursions du C. N.

M. E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs au Canadian National, informe que sa compagnie accordera des tarifs d'excursion, à la fin de la semaine prochaine, pour les personnes qui désirent faire un voyage dans les provinces de Québec et d'Ontario et à certains points des États-Unis.

Plusieurs trains quitteront la gare Bonaventure vendredi prochain avec des excursionnistes à destination de la Rivière-du-Loup, Matapédia, Gaspé ainsi qu'à destination de North Bay, Cochrane, Cobalt, Haldimand, Timmins et autres stations intermédiaires. Samedi, des excursionnistes quitteront la gare Bonaventure à destination de Cornwall, Brockville, Morrisburg, Prescott ainsi que pour Hemmingford, Huntington, Ormatown, Massena, N. Y., etc.

Un train d'excursion à destination de Gagetown, Grand-Mère, Joliette, Shawinigan et les points intermédiaires partira de la gare Morneau samedi soir à 6 h. p.m. et dimanche à 9 h. p.m.

Un train d'excursion quittera la gare Bonaventure à destination de Doucet's Landing, Nicolet, Pierreville, Bonaventure et autres stations intermédiaires samedi le 10 février à 3 h. 45 p.m., et dimanche à 9 h. 20 a.m.

CRAC

6.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.

6.38 Radio-jeu (en anglais) pour les enfants.

7.00 Ovide et Cyrien.

7.15 Radio-jeu (en anglais) pour les enfants.

7.30 Ovide et Cyrien.

7.45 Radio-jeu (en anglais) pour les enfants.

8.00 Ovide et Cyrien.

8.15 Radio-jeu (en anglais) pour les enfants.

8.30 Ovide et Cyrien.

8.45 Radio-jeu (en anglais) pour les enfants.

9.00 Ovide et Cyrien.

9.15 Radio-jeu (en anglais) pour les enfants.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Postes extérieures

Mardi, 6 février

L'Heure provinciale

Programme musical comprenant l'audition d'un "Songe d'une nuit d'été", opéra-comique en 3 actes d'Ambrósio Thomas, mardi soir.

8 h. Causette.

8 h. 15. Concert: Le "Songe d'une nuit d'été", opéra-comique en 3 actes d'Ambrósio Thomas. Réduction de la partition et instrumentation pour le radio par M. Henri Delacour, directeur de l'orchestre.

Solistes: Mme Lise Dupuis-Becker, soprano (la reine Elisabeth); Mlle Anna Malenfant, contralto (Mlle Olivia); M. Henri Pontbriand, ténor (Shakespeare); M. Gérard Gélinas, basse (Folstaf).

a) Ouverture (orchestre); b) Couplets de Folstaf — M. Gérard Gélinas; c) Duo (Elisabeth et Olivia) — Mme Lise Dupuis-Becker et Mlle Anna Malenfant; d) Trio (Elisabeth, Olivia et Folstaf) — Mme Lise Dupuis-Becker, Mlle Anna Malenfant et M. Gérard Gélinas; e) Réclat et couplets de Shakespeare — M. Henri Pontbriand; f) Cavatine d'Elisabeth — Mme Lise Dupuis-Becker.

Deuxième acte: a) Entr'acte (orchestre); b) Stances et vocalises (Shakespeare et Elisabeth) — M. Henri Pontbriand et Mme Lise Dupuis-Becker; c) Scène et Duo (Elisabeth et Shakespeare) — Mme Lise Dupuis-Becker et M. Henri Pontbriand.

Troisième acte: a) Romance (Shakespeare) — M. Henri Pontbriand; b) Final (chant national) "Dieu le veuille" (Elisabeth et le Quatuor).

WABC

4.05 p.m. U.S. Navy Band.

5.20 p.m. Ensemble Madison.

8.15 p.m. The Human Side of the News.

8.30 p.m. George Jessel, Vera Van, Four Eton Boys, Orch. Freddie Rich.

10.30 p.m. Columbia News Service.

10.45 p.m. Harlem Serenade.

11.15 p.m. Charles Carille, ténor.

WEAF

5.00 p.m. The Music Box.

6.30 p.m. Mid-Week Hymn Sing. Lowell Patton, organiste.

7.00 p.m. Fingers of Harmony. — Duo de piano.

10.45 p.m. Robert Simmons, ténor. Orchestre Jerry Sears.

11.30 p.m. Orch. Paul Whiteman.

WJZ

6.00 p.m. Stage Relief Broadcast.

6.45 p.m. Les nouvelles, par Lowell Thomas.

7.15 p.m. National Advisory Council on Radio in Education.

8.45 p.m. Funérailles Bavarroise Paysanne. Direction Karl Weiss.

11.00 p.m. Three Scamps.

11.15 p.m. Anthony Frome, ténor.

Les beaux programmes

WABC

6.30 p.m. Mary Eastman, soprano; Evan Evans, baryton. — Extraits (Sunny), de Kern; Extraits (Private Lives), de Coward; Extraits (Fifty Million Frenchmen), de Porter; Ma belle (Les trois mousquetaires), de Primi; Extraits (Blue Paradise), de Romberg.

8.00 p.m. The Columbians. Direction Freddie Rich. — Among My Bouvenirs, de Nichols; L'appel du faune, de Clark Harrington; Chloé; Barn Dance (Plantation Revue); de Rube Bloom.

8.45 p.m. Pray et Bragotti (Duo de piano). — La cathédrale engloutie, de Debussy.

9.00 p.m. The Philadelphi Studio Orchestra. Direction Sylvan Levin. — Le rouet d'Omphale, de Saint-Saëns; Der Improvisator. Ouverture, d'Albert.

Mardi, 7 février

WABC

3.00 p.m. La Forge Berumen Musicale.

4.30 p.m. Science Service. Causette: Insuline et Diabète, par le Dr Vigneau.

6.00 p.m. Happy Bells.

8.15 p.m. The Human Side of the News, par Edwin C. Hill.

10.00 p.m. Programme Old Gold.

10.3

La Page Féminine

"Vivre en aimant"

LETTE DE FADETTE

— La poésie! dit-elle dédaigneusement, il y a des gens qui prétendent en mettre partout. Ils s'exclament devant la couleur des nuages et la nuance des arbres... ils font des phrases et ils aiment à en lire! Moi, je déteste la poésie!

— Dites-vous cela pour moi? demande timidement le jeune homme assis près d'elle.

Elle se pencha et lui murmura je ne sais quoi en lui faisant des yeux de velours... et ils continuèrent leur entretien à voix basse.

Je considérais attentivement cette curieuse petite personne: vingt ans, peut-être, traits réguliers, assez jolie, mais sans expression... un mannequin élégant, une poupée articulée qui croquait lestement des chocolats; elle avait une voix aigre et sa familiarité un peu vulgaire avec son compagnon la classait parmi les personnes sans distinction.

Je regardai bien le jeune homme aussi dont je savais quelque chose, d'ailleurs. Bonne famille, bonne éducation, de la culture, des goûts littéraires et une admiration évidente pour la petite insignifiante. Le teint artificiel, les lèvres carminées, les yeux ombrés, les airs de coquette audacieuse empêchaient ce garçon de voir à quel point la jeune fille était ignorante et naïve.

Qui pourrait expliquer comment un jeune homme intelligent et bien élevé peut se laisser prendre aux charmes médiocres d'une jeune fille de si mauvais genre?

Et comment, également, une jeune fille fine et distinguée peut-elle aimer un jeune homme qui lui est inférieur par l'éducation et la simple instruction?

C'est un mystère!

Il est la conséquence de la légèreté de ceux et de celles qui ne s'occupent que des apparences; ils ne savent pas prévoir que passer sa vie avec une sotte ou avec un ignorant vulgaire, ce sera l'enfer!

La pauvre petite fille, qui écarte la poésie de la vie, parce qu'elle la trouve superflue et ridicule.

Nous serions bien malheureux pourtant sans cette disposition à voir la beauté partout où Dieu en a mis, car il veut que nous aimions la vie, toute la vie.

La poésie, elle est partout; dans la nature, dans les épisodes gracieux et touchants que la Providence entremêle dans chacune de nos vies. Elle est dans les joies et jusque dans les tristesses du foyer domestique, dans ce drame long, monotone et doux de la vie de famille. Elle se mêle aux souvenirs, de famille, à l'amour du sol natal. On la trouve surtout dans la vie intérieure du cœur, vaste et profond théâtre où, dans un demi-jour mystérieux, se meuvent tant d'idées et de sentiments, d'images et de réalités, de souvenirs, d'espérances, de rêves caressés qui ne se réaliseront jamais.

Mais tout cela aide à vivre, embellit l'existence, affine l'esprit, console le cœur, est nécessaire à la pauvre humanité pour suivre le bonheur sans se lasser, malgré toutes les déceptions, parce que la poésie, cette fée bienfaisante, colore les choses grises et recouvre les tristesses d'un voile léger qui les idéalise.

La pauvre petite fille qui déteste la poésie! Elle ne sait pas, — car elle ne pense pas et elle ignore tout, — qu'elle inspire de la pitié à ceux qui prévoient ce que sera sa vie sèche, intéressée, toute consacrée à la recherche des jouissances positives et matérielles.

Nous plaignons surtout les êtres avec lesquels elle vivra: elle sera l'éternel obstacle qui encombre la route... ils seront bien à plaindre, son mari et ses enfants!

FADETTE

PETIT CARNET

DE PASSAGE A MONTREAL

M. et Madame H. Brochu, de Lévis; M. et Madame J.-A. Machado, d'Ottawa; Mlle A. Racine, de Québec.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

Un sujet par mois.

AUX ARTISTES!

Un en-tête pour la page féminine

Notre sujet du mois intéressera tout particulièrement nos lecteurs et nos lectrices artistes. Il s'agit de dessiner un en-tête pour notre page féminine, représentant un symbole au choix du concurrent, de préférence approprié à la devise de la page et placé au milieu, à gauche ou à droite du titre. Le titre consistera dans ces mots: LA PAGE FÉMININE. Au bas de la vignette, au milieu, la devise en petits caractères: "Vivre en aimant". Le dessin sera exécuté à l'encre de Chine sur un papier non poreux, mais qui porte l'encre, et la bordure devra mesurer 12 pouces de largeur par 2 pouces de hauteur.

Le dessin accepté restera la propriété de notre journal et, réduit à une largeur de quatre colonnes, sera imprimé tous les jours au haut de notre page féminine.

Les concurrents sont priés de mettre leur signature au bas, à droite et à l'intérieur de la bordure.

Les copies non primées ne seront rendues à leurs propriétaires que si ceux-ci l'accompagnent des frais de poste. On voudra bien nous faire parvenir les essais non primés mais roulés, afin que le papier ne soit pas brisé.

Le gagnant ou la gagnante recevra une licence en cuir repoussé ainsi qu'une attestation signée du secrétaire de la rédaction.

Nous ne considérerons pas les essais reçus après le 15 février. Adressez tout envoi à la Page Féminine, Le "Devoir", 430 Notre-Dame est.

Feuilleton du "Devoir"

John chez les Cigales

par Pierre VILLETARD

6. (Suite)

Tandis qu'elle marchait vite sous les arbres nus de l'avenue Henri-Martin, indifférente à la pluie froide qui cinglait ses joues, Christiane entendait résonner à ses oreilles les paroles de l'oncle. Elle le revoyait raide et glacé dans sa jaquette noire, comme elle respirait encore l'acre parfum de sa cigarette. Elle n'avait guère dormi la nuit qui avait suivi cette conversation, mais, le lendemain, sa résolution était prise. Elle ne resterait pas un jour de plus chez les Duchénois.

— Je m'en vais, annonça-t-elle. Vainement, prise d'un élan de

tendresse, la tante affirma-t-elle que "rien ne pressait". Christiane fit sa valise et partit deux heures plus tard. Ah! que lui importait l'avenir incertain, la lutte à soutenir avec l'existence. Elle n'était plus qu'une Moline blessée cruellement dans ses chers souvenirs et son orgueil lui insufflait des forces nouvelles.

III

Si, d'aventure, quelque étranger eût pu pénétrer dans l'appartement qu'occupait, avenue Henri-Martin, Christiane de Moline, il n'aurait sûrement pas soupçonné le désastre proche. Rien n'avait bougé dans cet intérieur où s'affirmait le goût

LES JOLIS CHANDAILS



L'influence catholique dans la librairie française

Etudiant, dans les Amitiés catholiques françaises, les "signes d'un renouveau catholique en France", M. Raoul Narsy constate que, depuis la guerre, "sans aucun doute" qu'il faille voir là un signe certain de restauration religieuse, la doctrine catholique, l'Eglise, son histoire, ses institutions, ses saints et ses grands hommes suscitèrent grandement un vif intérêt et entrèrent de plus en plus dans le courant des curiosités générales.

De ce que je dis, on pourrait relever bien des témoignages concordants; j'en veux signaler un qui me paraît éloquent et, à tout le moins, singulièrement significatif: à savoir, l'expansion que ne cesse de prendre la littérature religieuse, le nombre de plus en plus grand d'ouvrages de fond, mais surtout de solide vulgarisation, qui traitent de sujets religieux.

Naguère, les questions de cet ordre constituaient le domaine à peu près exclusif de quelques maisons d'édition rigoureusement spécialisées et ne faisant que bien exceptionnellement, bien timidement place à la littérature profane. Leur clientèle n'était pas moins circonscrite: ecclésiastiques, convents, établissements d'enseignement libre, personnes pieuses cherchant un aliment à leur dévotion. Les publications de ces maisons ne franchissaient guère ce cercle et, sauf dans les revues ou journaux spécifiquement confessionnels, n'attiraient guère l'attention de la critique. Or, il en va bien différemment aujourd'hui. Leur clientèle s'est notablement étendue, et nombre des ouvrages qu'elles éditent maintenant — dont — plusieurs sont d'ailleurs considérables soit par leur objet, soit par leur auteur — connaissent un succès de diffusion et d'influence dont témoignent la vente, cela va sans dire, mais plus encore les controverses qu'elles soulèvent et le large écho que leur fait la grande presse. Il n'est pas rare, par exemple, de voir un chroniqueur ou un journaliste d'information citer le Dictionnaire apologétique de la foi catholique du P. d'Alès, ou le Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques des abbés Aigrain et Rouziès. Mais d'importants manuels comme l'Eglise, Liturgie et Le Christ, édités par la Maison Bloud et Gay, ont obtenu partout le plus favorable accueil.

J'ai même pu constater récemment que pour décrire la cérémonie du sacre d'un évêque, à Notre-Dame de Paris, le rédacteur d'un grand quotidien avait tout simplement dérobé Liturgia. Ai-je besoin d'ajouter que la réédition des œuvres de Louis Veillot ou l'Histoire littéraire du sentiment religieux en France, que poursuit l'abbé Henri Bremond, sont considérées, dans tous les milieux intelligents, comme de véritables événements littéraires?

Mais un signe plus évident de l'intérêt que le grand public paraît montrer pour les questions religieuses, c'est l'attention que lui prêtent successivement bon nombre d'éditeurs qui laissent jusqu'ici ce domaine tout à fait en de-

hors de leurs prises, et qui lui font désormais une place importante dans leurs préoccupations. Ce qui me semble particulièrement remarquable dans cette innovation, c'est qu'en dehors de quelques notables maisons cantonnées dans les travaux purement didactiques ou de haute érudition, et quelques autres connues par le caractère plutôt tendancieux ou critique de leurs ouvrages, les éditeurs dont je parle n'ont pas voulu se lancer à l'aveugle sur le terrain nouveau qu'ils abordaient.

Ils ont demandé à des collaborateurs indiscutablement catholiques de les assister dans l'organisation et la direction du nouveau rayon, si j'ose dire, qu'ils ajoutaient à l'ensemble de leurs affaires. C'est toujours, pour une entreprise industrielle ou commerciale, une tentative hasardeuse que de se lancer sur un terrain qui ne lui est pas familier, dans une spécialité qui lui est restée jusque-là étrangère, pour ne pas dire qu'elle la tenait pour négligeable. Si les éditeurs ont néanmoins accepté d'en courir le risque, n'est-ce pas la preuve qu'ils ont cherché à satisfaire un vœu du public, et qu'ils escomptaient bien, ce faisant, inaugurer une opération fructueuse? Quoi qu'il en soit, le fait est là. Le champ d'action de plusieurs notables librairies s'est délibérément étendu dans le sens religieux. Elles ont appelé à elles les sujets et les écrivains catholiques. Et, avec plein succès, elles persévèrent dans cette voie.

Activités féminines

PARTIE DE CARTES AU WINDSOR

Parmi les personnes qui assistent aujourd'hui à la partie de cartes des Enfants de Marie du Sacré-Cœur, au Windsor, mentionnons: Mme W. Archambault, Mlle Archambault, Mmes J. N. Arcand, A. Beaudry, P. L. Browne, L. Boyer, Mlle Boyer, Mmes Barry, B. G. Bourgeois, G. Beaudouin, Colette, Mlle V. Carrillo, Mmes de Courville, F. Curran, Mlle A. Dupont, Desbarats, Dussault, Mmes A. de Lorimier, C. Hurtubise, Mlle A. d'Halewyn, A. Lesage, B. Lajoie, Mmes W. Labrecque, W. E. Morgan, E. Montpetit, Mlle S. Miron, J. Quimet, Mmes L. Provencher, J. Paradis, H. Rolland, O. Rolland, la baronne de T'Serclaes de Wommerson, Mme E. Saint-Jacques, Mlle M. Tardif, Mlle J. Tarte, A. Vanier, Mlle P. Vidal, Mmes J. H. Wilson, A. Talbot, Mlle L. Grilly, L. Bertrand, M. Laurence, Y. Paradis, M. Demers, F. Desmarais, Mmes et Mlle Bourdeau, Labrecque, Mlle Legault, Mmes L. J. S. Morin, M. Jarry, J. Décarie, Bain, R. Brodeur, F. A. Béique, Mlle L. Saint-Jacques.

PARTIE DE CARTES A LA PALESTRE NATIONALE

Demain, 7 février, à 2 h. de l'après-midi, aura lieu à la Palestre du National, 840, rue Cherrier, une partie de cartes organisée par la comité des patronesses de l'Œuvre de la Réparation à la T. Sainte-Face, Inc. Les officières invitent cordialement toutes les dames à s'y rendre nombreuses avec leurs amies. Le billet est de 35 sous. Que l'on n'oublie pas d'apporter ses cartes, crayons et marqueurs. Le bénéfice sera employé à des fins utiles et charitables. Toute souscription si modeste soit-elle sera acceptée avec beaucoup de reconnaissance. On pourra se renseigner par téléphone. AMHERST 3079 ou à DUPONT 6377.

RETRAITES FERMEES

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 10, avenue, Sherbrooke, P.Q.: Du 19 au 22 fév., pour dames. Du 2 au 5 mars, pour jeunes filles. Du 12 au 15 mars, pour dames. Du 23 au 26 mars, pour jeunes filles.

Prière d'envoyer son nom d'avance.

Une retraite fermée pour les jeunes filles sera prêchée du 13 au 20 courant à la Villa Saint-Joseph, 4122 avenue de Lorimier, appel téléphonique: AMHERST 2944. Prière de s'inscrire immédiatement; les

"Il était une fois"

(Par FADETTE)

"Il était une fois..." Mots magiques! Mots évocateurs de nos plus merveilleuses heures d'enfance. C'est le titre d'un joli volume gris-vert qui contient de beaux contes, dont quelques-uns historiques. Vous voudrez les lire et les relire, pour les apprendre comme il faut et les raconter à vos enfants et, plus tard, à nos petits-enfants. Vous verrez leurs yeux s'agrandir et peut-être se remplir de larmes en attendant l'histoire du "Capitaine Jox", pour un petit homme orphelin de mère abandonné par son père, puis voleur et finalement traduit en cour où l'on découvrit qu'il avait volé jusqu'à une petite fille; mais c'était parce qu'il l'avait trouvée infirme et maltraitée, et qu'il voulait la faire vivre du produit... de ses larcins!

Il y a aussi les histoires, racontées d'une manière neuve, de Jeanne d'Arc, de Madeleine de Verchères, la légende de sainte Patrice, le voyage des Rois Mages, l'histoire des petits chats qui n'avaient pas de père... et plusieurs autres contes si beaux et si bien écrits que non seulement les enfants, mais aussi les adultes auront un réel plaisir à les lire.

"IL ÉTAIT UNE FOIS", par Fadet, est en vente au Service de librairie du Devoir, 75c franco.

Euchre à la salle Rochon

Euchre de la section Montclair de la Fédération populaire eng., jeudi, le 8 février, à la salle Rochon, 5888, rue Papineau. Magnifiques prix aux gagnants, aussi prix de présence.

Soirée acadienne

L'Association acadienne de Montréal donnera une soirée récréative et musicale, ce soir, à la Palestre Nationale, sous la présidence de Mgr J.-A. Richard, curé de Verdun. Le programme comprend un film historique intitulé: Au pays d'Évangéline, avec explications, par M. Emile Dupont, du C.P.R.; La dispersion des Acadiens, tableau vivant; programme de chant par Mlle Anna Malenfant; orchestre des Troubadours Maritimes; le quatuor Alouette; poèmes, par Jean et Madeleine Melançon.

Université de Montréal

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaires des cours
MARDI, 6 février. — 7 h. 30 p.m.: R. P. E. Gagnon, C.S.C.: Cosmologie: L'hylémorphisme (suite): matière première et forme substantielle; 8 h. 30 p.m. — M. Prêt: Paléontologie.

MERCREDI, 7 février. — 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m.: R. P. R.-M. Voyer, O.P.: Psychologie: "Les maladies de la personnalité".

Mgr Forget et l'A.C.J.C.

A SAINT-ANTONIN

Depuis lundi dernier l'A. C. J. C. compte un groupe de plus. Ce jour-là, en effet, Mgr Forget, avec sa bienveillance habituelle, présidait l'entrée officielle des jeunes de Saint-Antoine dans la grande Association de la jeunesse catholique.

Devant une assistance tout à fait représentative, dans laquelle on remarquait le R. P. Gagné, O.P., aumônier du cercle voisin, quelques Frères du Sacré-Cœur, MM. les marguilliers, le délégué du comité régional, M. Boileau, un bon nombre de représentants de cercles, sans oublier les membres de la chorale qui ont montré leur savoir-faire, grâce au dévouement inaltérable de M. Edmond Brelton, maître de chapelle, le président du nouveau cercle, M. Marcel Bougie, reçu des mains du Père Paré le diplôme d'affiliation.

Aux pieds de la statue du Christ-Roi, tous les membres viennent ensuite prononcer leur profession de foi et leur acte de consécration. Spectacle qui n'est pas sans impressionner fortement l'assemblée.

Puis, présenté par l'aumônier du cercle, son ancien élève, l'abbé Louis Le Cavelier, le Père Paré, ce grand missionnaire de la jeunesse, fait un de ces petits discours à l'emporte-pièce, bourré d'exemples et rempli de feu apostolique. Cet appel à la fierté catholique et à l'action catholique a certainement remué les assistants, en particulier les jeunes, si bien disposés d'ailleurs.

M. le curé Deslongchamps dit

retraitants sont priées de se munir d'un voile pour la chapelle, d'une imitation de Jésus-Christ et de leur petit nécessaire de toilette.

alors sa joie de voir réalisé un de ses rêves de toujours: la fondation, dans la paroisse, d'un cercle de jeunes gens. Tant de bien peut se faire en eux et par eux! A Saint-Antoine, il y avait un bon nombre de jeunes, sérieux et enthousiastes. Cette riche matière attendait la forme, l'âme, l'aumônier: la Providence a opéré la fusion, et le cercle est né. Dieu merci!

Et Mgr Forget félicite, au nom de Monseigneur l'archevêque, au nom de l'Eglise, ces jeunes gens de leur générosité; les engage à toujours brandir fièrement le drapeau de la Foi; leur demande de bien étudier, de se former en vue de l'action catholique. Et quand ils seront sortis des rangs de l'A. C. J. C. — le plus tard possible — qu'ils restent fidèles à son esprit, qu'ils continuent leur apostolat, qu'ils soient toujours de bons serviteurs de la patrie!

En somme, soirée réconfortante, soirée enthousiaste, et qui laisse prévoir qu'en fait de rayonnements catholiques, de rayonnements canadiens-français, les jeunes de Saint-Antoine seront un peu là.

La tombola de Ste-Marguerite-Marie

S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette, a présidé à l'ouverture de la tombola de Sainte-Marguerite-Marie, samedi soir. Cette tombola se continuera tous les soirs jusqu'au 13 février. Entrée gratuite.

Cercle Plessis

M. Alfred Roy, vice-président du cercle Plessis, présentera un travail sur "Le journal", à la réunion de mercredi prochain. La discussion qui s'ensuivra s'annonce très vive et les membres qui répondront à cette invitation passeront une agréable soirée. (Com.)

La Société médicale de Montréal

La Société médicale de Montréal se réunira ce soir à l'hôpital Ste-Jean d'Arc pour sa première séance clinique de la saison 1934. M. St-Jean des Rosters parlera de la gastroscopie, présentera quelques malades et donnera une démonstration pratique de cette nouvelle technique. M. Lucien Ranger fera une étude des cancers pulmonaires avec présentation de malades. M. François De Martigny donnera les résultats cliniques obtenus dans un cas de fracture ancienne de la colonne cervicale; présentera un malade chez lequel il a fait une greffe iléale d'une partie de la face palmaire et du poignet, et un autre où il a fait une greffe totale des parties molles du pouce. Enfin, M. le professeur Eugène St-Jacques nous apportera les résultats qu'il a constatés de 75 gastro-suspensions.

Cette séance sera sous la présidence de M. le Dr Eugène Dufresne. Tous les médecins sont cordialement invités à y assister.

Société St-Jean-Baptiste

GRANDE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal veut faire du mois de février le mois par excellence du recrutement de ses membres. Les comités régionaux et les sections organisent des soirées régionales ou paroissiales dans les différentes parties de la ville où la question du recrutement sera à l'ordre du jour.

SIMPLICITE ET CHIC



moins de trois jours, la nouvelle de la ruine de sa famille s'était répandue. Non, ces gens-là n'étaient pas méchants et pris à part, sans doute, les parents de Jacqueline ou des petites Mercier lui eussent témoigné quelque bienveillance, mais encore eût-il fallu qu'elle prit conscience de la situation et sollicitât un effort qu'ils répugnaient à faire spontanément pour la délasser...

Christiane ôta son chapeau de crêpe, dépouilla lestement son imperméable. Autrefois, elle était vêtue et chapeau sur un bras de fauteuil, mais, à présent qu'elle était seule, elle avait le souci d'être ordonnée. Elle prit donc ses effets et les accrocha dans la penderie. Après quoi, revenant à Célestine, elle l'interrogea:

— Il n'est venu personne?

— Si fait, mam'zelle, un drôle de petit monsieur bavard comme une pie. C'est à croire que j'allais prendre un étourdissement. Il a dit comme ça qu'il était le cousin de mam'zelle et qu'il repasserait.

— Un cousin! s'exclama Christiane.

EATON

Chaussettes

entièrement fabriquées pour hommes.

Surplus d'un manufacturier anglais — échantillons et irréguliers.

Cachemire de laine et mélanges de laine et soie fibre, dessins jacquard, et rayés gris, bleu, faon. Pointures, 10 à 11 1/2 dans le lot. Achetez-en plusieurs paires — une occasion comme celle-ci ne se répète pas souvent.

Prix pour solde rapide — mercredi — la paire,

.79

Au rez-de-chaussée — chez Eaton — rue Victoria.

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

En cette année du centenaire de la fondation de la Société par Ludger Duvernay, qui représente un siècle d'action nationale, il est nécessaire que les Canadiens français en fassent partie. Ils doivent se faire un point d'honneur et un devoir patriotique d'entreprendre la plus grande tâche possible dans nos rangs, afin de s'unir, de se grouper et d'étudier ensemble les meilleurs moyens à prendre pour défendre leurs intérêts les plus chers au point de vue national, économique et social.

C'est pour montrer la grande importance de ce recrutement que la section de l'Immaculée-Conception, affiliée au Comité régional du centre, dont M. Emile Pigeon est le président, organise une grande soirée régionale de toutes les sections du centre de la ville pour mercredi soir, le 7 février, à 8 h. 15, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle des rues de Bordeaux et Rachel.

Cette réunion sera sous la présidence d'honneur du R. P. Ernest Roby, S.J., curé, et la présidence effective de M. le Dr S. Venne, président de la section paroissiale.

Les deux principaux orateurs seront M. l'abbé Emile Lambert, curé de Saint-Léonard de Port-Maurice, qui parlera de Nos raisons d'appartenir à la Société Saint-Jean-Baptiste, et M. Louis-Philippe Deslongchamps, secrétaire de la Coopérative fédérée de Québec, qui traitera du Réveil du sentiment national, de l'encouragement aux nôtres et de l'achat des produits de chez nous.

Le R. P. Ernest Roby, S.J., et M. le Dr S. Venne prononceront chacun une allocution. Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

Toute la population de la paroisse et des sections du centre, dames et messieurs, est cordialement invitée. Entrée gratuite.

Le programme de chant sera exécuté par la chorale Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le directeur est M. A. J. Brassard.

LA VIE SPORTIVE

Trois parties dans le circuit professionnel

(Par X.-E. Narbonne)

Les Sénateurs d'Ottawa viendront rendre visite ce soir aux Maroons de Montréal pendant que le Canadien fera face aux champions du monde au Madison Square Garden de New-York et que les Américains de Bill Dwyer se rendront à Boston pour faire face aux Bruins d'Arthur Ross.

La partie locale est très importante pour ce qui concerne les Sénateurs car une défaite pour les gars de la Capitale signifierait leur élimination des séries de détails et les hommes de Buck Boucher vont tenter l'impossible pour vaincre leurs adversaires mais par contre le Montréal ne tient pas à subir un échec au moment où il ambitionne de se placer sur un pied d'égalité avec le Bleu Blanc Rouge et les amateurs qui se rendront au Forum ce soir seront témoins d'une lutte intéressante et contestée.

Le Canadien, qui a réussi à blanchir les Américains dimanche dernier à New-York, joue de nouveau dans la métropole américaine ce soir, alors qu'il fait face aux Rangers et les hommes de Newsy Lalonde espèrent pouvoir vaincre leurs rivaux.

Le Canadien s'est très bien comporté dimanche soir et après la joute le gérant du tricolore s'empresse de féliciter ses hommes et leur demande de jouer de la même façon contre les protégés de Lester Patrick afin de pouvoir remporter la palme et conserver la deuxième position de la section canadienne. Howie Morenz se rétablit rapidement et s'il n'a voulu prendre aucun risque dimanche dernier c'est qu'il a voulu se réserver pour ce soir contre les champions du monde et tout porte à croire que le fameux joueur de centre du Bleu Blanc Rouge sera l'une des étoiles de la partie de ce soir avec Lépine et Riley, au centre, Joliat Gagnon et Larochelle à l'attaque ainsi que Sylvio Mantha et Carson sur la défense, pendant que Chabot se multipliera pour arrêter les lancers des frères Cook, Frank Boucher, Dillon et Murdoch.

Les Américains, qui ont donné beaucoup de plaisir à retarder au début de la présente saison, auront une tâche difficile ce soir car avec Eddie Shore, de retour sur l'équipe du Boston, le club de Bullet Joe Simpson n'a pas la partie gagnée et tout porte à croire que les Bruins remporteront la palme avec facilité pendant que les Maroons vaincront les Sénateurs et que les Rangers et le Canadien feront peut-être partie nulle dans la métropole américaine.

MARCOONS
Ottawa, buts: 10. Cor 1.
16 Bowman, def. MacKenzie 11.
9 Kahlfleisch, def. Wentworth 2.
12 Kaminsky, centre. 13.
11 Shannon, aile. Northcott 5.
5 Finnigan, aile. Ward 4.
Ottawa, subs: 2. Hollett, 3. Shields.
Leduc, 3. Toubey, 7. Voss, 14. Roche, 15.
Howe, 16. D. Roche, 19. E. Roche.
Maroons, subs: 3. Frew, 6. Evans, 8. Trotter, 9. Brydon, 10. Hayes, 14. Bilanco, 15. Robinson, 16. Kilrea, 17. Cain.

Hockey à l'Assomption

L'Assomption, 6 — Mardi le 30 janvier, le club du collège recevait le fameux club Reed. Deux fois battus dans des joutes précédentes, ayant annulé une autre fois, le Reed rencontrait les collégiens dans une partie revanche. Mais les rôles furent changés et le "fameux Reed" fut obligé de regagner Montréal avec un nouvel échec, par le résultat de 7 à 1.

Mais les joueurs du non moins fameux Verchères avaient choisi une mauvaise journée, samedi le 3 février, pour en venir aux prises avec le collège. La rondelle fut mise au jeu par Son Honneur le juge A. Monet. Après une joute enlevante, coupée de péripéties diverses, le résultat final fut de 2 à 1, en faveur du collège. L'invincible Verchères, qui n'avait pas perdu depuis deux ans, détenteur de nombreuses coupes, était vaincu, et par de jeunes collégiens. L'agilité et la science de nos gros canons: Desautels, Giard, Dion, ont été un gros facteur de notre victoire. Notre gardien de buts, C. Auger, s'est signalé par ses arrêts sensationnels, et les deux défenses, Fournier, capitaine, et Mathieu, ont mérité une mention spéciale pour leur aplomb.

Chez les visiteurs, les frères Boulet, Berthelot et Bussières se sont mis en évidence. La partie était dirigée par l'arbitre L.-M. Lanthier. Félicitations aux Verchères pour son bon esprit sportif et meilleure chance dans l'avenir.

Royals gagnent hier à Québec

Québec, 6. — Les Royals, du groupe Senior de Montréal, ont défait les Ace Athletic Association, de la ligue Nationale de hockey de Québec, dans une partie d'exhibition hier soir, par le résultat de 3 à 0. Massey et Patrick ont compté pour les Royals, qui occupent actuellement le second rang dans le classement des équipes de la ligue de hockey amateur de Montréal.

FORUM WILBANK 6131
CE SOIR A 8 H. 30
OTTAWA VS MONTREAL

2.000 SIEGES 30 et .75
3.500 SIEGES 1.00 et 1.25
5.000 SIEGES 1.50 et 1.75
Sièges de loges et promenade, \$2.50.
Tous ces prix comprennent la taxe.
Retenues par téléphone acceptées.

Conacher mène dans la N. H. L.

La semaine dernière a été profitable à Charlie Conacher, des Leafs de Toronto, car le meneur des compteurs de la ligue de hockey Nationale, a mis cinq autres points à son crédit, ce qui porte son total à 40, tandis que Joe Primeau et Frank Boucher sont sur un pied d'égalité pour la deuxième place avec 34 points à leur crédit. Harvey Jackson, de Toronto vient immédiatement après avec 27 points, tandis que Cecil Dillon, des Rangers, a un total de 26 points et qu'Aurèle Joliat, du Canada, a 25 points à son actif.

Voici le classement actuel des compteurs:

SECTION CANADIENNE		
	B. A. P. M.	
Conacher, Toronto	40	24 34 6
Primeau, Toronto	34	15 12 7
Frank Boucher, Toronto	34	15 12 7
Joliat, Canadien	26	15 10 23
E. Roche, Ottawa	26	10 12 14
Smith, Montréal	20	11 11 38
Kaminsky, Ottawa	14	10 10 10
Clancy, Toronto	14	10 10 10
Northcott, Montréal	11	8 19 23
Shannon, Ottawa	11	11 19 12
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5 16 18
McGill, Toronto	8	10 12 8
E. Burke, Américain	13	5 18 22
Robinson, Montréal	8	10 18 8
Himes, Américain	6	12 18 8
Blair, Toronto	11	6 17 26
D. Roche, Ottawa	11	5

Ce que devait la "St Lawrence Pulp and Paper" au gouvernement provincial

QUEBEC, 6. — Nous avons publié récemment l'arrêté ministériel du gouvernement provincial qui reprend possession de 651 milles carrés de concessions forestières, parce que le concessionnaire, la St. Lawrence Pulp and Paper, n'avait pas payé les droits dus.

La compagnie devait au gouvernement \$444,963 répartis comme suit:

Solde dû au 9 novembre 1932	\$424,443.03
Intérêts droits de coupe 1924-25 à date	6,549.03
Intérêts droits de coupe 1925-26	\$51,679.87
1926-27	67,643.75
1927-28	58,639.65
1928-29	34,448.25
1929-30	23,111.86
1930-31	131.26
Total	\$625,654.04

Droits de coupe 1931-32	13,868.18
Int. droits de coupe 1931-32 (70%) à date	1,729.02
Int. rentes foncières 1930-31, 1931-32 et 1932-33 (89,936.00) à date	66.28
Rentes foncières 1933-34	682.18
Int. rentes foncières 1933-34 à date	3,105.00
Droits de coupe 1932-33	36.91
Frais de mesurage 1932-33	38.13
Total	19.07

CREDITS

1933: mars 2: p. chèque, a-c droits de coupe 1924-25	2,446.61
mai 6: " " " " " "	1,626.34
sept. 8: " " " " " "	1,500.00
Total	5,572.00

\$444,963.80

M. Olivar Asselin quitte le "Canada"

Il fondera un petit quotidien du matin, l'"Ordre" — M. Fernand Rinfret le remplacera — M. Edmond Turcotte à l'agence Havas, à New-York

Le Canada annonce ce matin, dans un avis de la direction, que le rédacteur en chef de ce journal, M. Asselin, "quittera le service" de ce quotidien le premier mars prochain pour "des raisons personnelles". D'ici là, M. Asselin continuera sa collaboration active au Canada "en témoignage des bonnes relations qui ont toujours existé entre nous", dit le Canada.

De son côté, la Gazette annonce la fondation par M. Asselin, au mois de mars prochain, d'un nouveau quotidien à cinq sous, l'"Ordre", qui paraîtra le matin. Quant aux affaires provinciales, le nouveau journal, dit M. Asselin, sera indépendant tout en gardant une certaine sympathie pour M. Taschereau; en politique fédérale, le journal sera opposé à M. Bennett tout en gardant ses coudées franches. Dans les questions municipales, l'"Ordre" sera opposé au régime des entrepreneurs, des coteries et des démagogues, à l'hôtel de ville.

A Ottawa

(Suite de la première page)

même demandé, ce qui paraît un peu raide pour un conservateur, que l'on change la constitution, qu'on la mette de côté, si c'est nécessaire, pour en arriver à établir par tout le pays la limitation des heures de travail.

Le ministre de la Justice, le flegmatique M. Guthrie, qui remplaçait à ce moment le premier ministre, n'a pas hésité à dire que la résolution Heaps paraissait tout à fait acceptable au gouvernement et que celui-ci étudiait depuis longtemps déjà la question de la limitation des heures de travail.

Il n'y a tout de même pas tant d'années, même pas tant de mois, que le premier ministre M. Bennett déclarait en Chambre, à plusieurs reprises, qu'il ne voulait pas de la semaine de 30 ou de 40 heures.

M. Peter Heenan, ancien ministre du travail, a peut-être eu le mot de la situation: "Si le gouvernement n'acceptait pas cette résolution, ce serait un suicide politique."

Deux députés seulement, tous deux de la province de Québec, l'un, libéral, M. Fafard, de l'Islet, l'autre conservateur, M. Barrette, de Berthier-Maskinongé, se sont prononcés contre la résolution. Ils ont représenté que ce n'est pas une réduction des heures de travail que réclament les ouvriers, mais du travail. Ils trouvent injuste que la journée de travail industriel soit raccourcie autre mesure alors que les ouvriers agricoles sont obligés de rester à la tâche parfois jusqu'à quinze heures par jour.

La résolution Heaps

Mais résumons ce débat qui, tout académique qu'il fût, ne manquait pas d'intérêt.

La résolution de M. Heaps se lit ainsi:

"Considérant qu'un problème très aigu de chômage existe encore au Canada;

"Considérant qu'il est opportun que le plus grand nombre possible de chômeurs soient absorbés dans la vie industrielle de la nation;

"Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait immédiatement prendre en considération la nécessité de diminuer les heures de travail des ouvriers industriels, et d'augmenter aussi la puissance d'achat de la masse de notre peuple afin qu'il puisse acheter les marchandises produites et assurer, par là, une distribution plus équitable de nos richesses."

Par suite de l'amélioration de la machine, il n'est plus nécessaire, dit M. Heaps, qu'ouvriers et ouvrières travaillent si longtemps heures de l'après-midi. Et la solution au chômage ne se trouvera pas dans la diminution de la production mais dans l'augmentation de la consommation. La restriction dans la production n'aura comme principal résultat qu'un amoindrissement du standard of living. En réduisant le nombre des heures de travail, un plus grand nombre de travailleurs seront à l'œuvre et la production ne sera pas réduite. M. Heaps considère que, si la production industrielle est bien organisée, une semaine

progrès, on ne saurait la modifier assez vite."

Le Canada doit faire face au problème du salaire minimum et l'unité formelle de la législation à ce sujet s'impose dans toutes les provinces. L'Etat fédéral dispose de pouvoirs très étendus en vertu de la loi pour le maintien de l'ordre, de la paix et de la bonne administration. N'est-il pas temps que l'on se serve de ces pouvoirs pour établir, par exemple, une loi du salaire minimum?

M. Stitt n'admet pas que le parti conservateur puisse être marié, pour ainsi dire, à des méthodes d'action surannées.

M. Hugh Guthrie

Le ministre de la Justice dit que le gouvernement trouve la résolution acceptable et opportune. D'ailleurs, la résolution ne demande pas autre chose que la prise en considération immédiate du problème de la limitation des heures de travail. Le gouvernement étudie ce problème depuis déjà longtemps et il n'en dépend pas de lui si la solution reste encore à trouver. Il s'agit de trouver un moyen de mettre toutes les provinces d'accord. Chaque province tient à garder ses droits en cette matière des heures de travail et du salaire. C'est une anomalie qu'il en soit ainsi, mais il faut bien tenir compte du fait qu'il est difficile d'obtenir le consentement de toutes les provinces lorsqu'il s'agit de modifications importantes à l'Acte de l'Amérique du Nord. A la dernière conférence, on en est presque venu à un accord à propos de la loi des compagnies mais l'accord n'est pas encore fait.

Le ministre de la Justice espère qu'il se produira à la reprise de la conférence, dans un mois d'ici.

A propos des heures de travail et du salaire, M. Guthrie considère qu'il faudrait une situation plus critique que celle d'aujourd'hui pour justifier le gouvernement de passer par-dessus les droits des provinces.

La fin du débat

Après son mot à propos du suicide politique du gouvernement, s'il avait pris fantaisie à celui-ci de rejeter absolument la résolution Heaps, M. Peter Heenan ajoute que s'il est vrai que ce sont certaines provinces qui empêchent la solution du grand problème de l'heure, ces provinces doivent être dénoncées. L'ancien ministre blâme le gouvernement de maintenir des camps de chômeurs, où les gens touchent des salaires ridicules.

M. Heaps, exerçant son droit de réplique, ajoute quelques mots et la résolution est votée.

Le chef de la Cécéheffe

M. Woodworth présente ensuite sa résolution:

"Considérant qu'une situation économique grave affronte encore le Canada;

"Considérant que le régime économique actuel ne fonctionne pas dans les intérêts de la masse et qu'il interdit même à plusieurs l'accès aux moyens de subsistance;

"Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, qu'il est désirable que le régime actuel soit remplacé par un autre fondé sur le principe de la coopération dans la production et la distribution, et dont la première considération sera les besoins de l'homme."

Et il l'explique, ou plutôt donne des explications à propos de la Cooperative Commonwealth Federation. Celle-ci n'est pas à proprement parler un parti mais une fédération de diverses organisations qu'il énumère.

A son avis, le présent régime économique n'a pas de chance de survie. Il faut trouver autre chose, et la C. C. F. propose autre chose.

L'un des premiers articles du programme de la Cécéheffe c'est de régulariser la production et la consommation de telle manière qu'elles aient pour but la satisfaction des besoins matériels de l'homme et non l'accumulation de profits. La Cécéheffe veut encore faire disparaître la domination d'une classe sur une autre et travailler à l'établissement d'un mode de gouvernement démocratique et autonome.

Le régime actuel condamne la plupart des gens à la pauvreté et à l'incertitude du lendemain, les met à la merci des financiers et des industriels. Il tend à provoquer des périodes de prospérité fébrile qui ne servent qu'à un petit groupe de profiteurs.

La Cécéheffe veut remplacer cela par un programme d'économie dirigée, d'après lequel les moyens de production et de distribution appartiendraient au public. Aucun droit individuel ne serait touché, aucune minorité de race ou de religion ne serait molestée.

Aucun recours à la violence

Le nouveau parti, insiste M. Woodworth, est absolument opposé à tout recours à la violence. Il recherche le pouvoir politique de façon à débarrasser notre vie politique de la domination capitaliste. La Cécéheffe ne croit pas en la dictature mais en la démocratie, en une démocratie qui représenterait les intérêts du peuple lui-même.

"On a dit que nous étions en sympathie avec la Russie. Je tiens à affirmer bien nettement que nous n'avons aucune affiliation avec la Russie et nous n'avons rien de commun avec le parti communiste."

Les tenants de la Cécéheffe ont employé l'expression d'économie dirigée et socialisée. Pour cette raison, bien des gens tiennent les affiliés de la Cécéheffe pour des socialistes. M. Woodworth n'a pas d'objection à ce que l'on dise cela mais chacun des affiliés de la Cécéheffe reste libre de donner à ce mot le sens qu'il veut.

Le mot socialisme a tellement de sens divers qu'il est osé d'affirmer que le socialisme implique nécessairement l'idée de classe. Les buts et les tendances du socialisme varient avec les pays. Pourquoi le Canada n'aurait-il pas le socialisme qui lui convient, un socialisme qui lui permettrait de résoudre ses propres problèmes?

La Cécéheffe n'est pas du communisme. Si c'en était, la plupart de ses adhérents seraient les premiers à l'abandonner. M. Luchkovitch, qui est d'origine ukrainienne, dit qu'il sait trop ce que les soviets de Russie ont causé de misère en

Le programme de la Cécéheffe n'a rien de bureaucratique. Il reconnaît cependant que bien des choses devraient tomber sous les diverses juridictions qui existent au pays.

Les réformes qu'elle recherche, la Cécéheffe veut les obtenir par des moyens politiques. Le principal article au programme, c'est l'établissement d'un ordre économique socialisé. Bien des gens considèrent maintenant qu'une telle réforme s'impose de toute nécessité. C'est le cas par exemple pour les conservateurs de Grande-Bretagne et pour les partisans du président Roosevelt, aux Etats-Unis.

Il n'y a plus d'équilibre entre la production de notre pays et la capacité de consommation de sa population. Nous vivons à une époque d'abondance et de surabondance et pourtant un grand nombre de gens sont dans la pauvreté et d'autres vivent dans l'inquiétude.

A l'heure qu'il est, il n'y a que 44,000 citoyens canadiens qui gagnent suffisamment pour être atteints par l'impôt sur le revenu. De ces contribuables, 80 pour cent gagnent moins de \$4,000 par an. Trois pour cent de ces contribuables touchent à eux seuls 20 pour cent du total du revenu imposé.

La Cécéheffe veut encore la socialisation de la finance, et aussi de la banque, de la monnaie, du crédit et de l'assurance. M. Woodworth cite des chiffres pour démontrer dans quelle énorme proportion l'industrie de la pulpe et du papier s'est augmentée depuis quelques années. Pour mettre de l'ordre dans toutes ces choses, il établirait une commission du placement industriel travaillant en coopération avec un régime de banque socialisée. L'industrie serait socialisée sous la direction d'une commission. Un tel régime, dit M. Woodworth, n'est en somme que l'extension de certaines commissions gouvernementales qui existent déjà. La Cécéheffe maintient cependant que les travailleurs devraient être représentés dans de telles commissions. Sous un tel régime d'étatisation, les profits iraient au public. Le gouvernement aurait encore le contrôle de l'achat en masse.

Les échaudés de 1929

Déjà les "échaudés" de 1929 commencent à retourner dans les bureaux de bourse pour y spéculer dans l'espoir de récupérer l'argent perdu, dit M. Bennett. Le gouvernement prendra les moyens d'empêcher la répétition de cette spéculation outrancière et des déchirements qu'elle a amenés après elle.

Au sujet des travaux publics, M. Bennett a déclaré que le gouvernement agira avec prudence. Il a laissé entendre que le parlement s'occuperait de législation sociale. Un peuple heureux et satisfait est le meilleur capital du pays. Il doit y avoir des rapports équitables entre le capital et le travail.

Le premier ministre a ajouté quelques mots sur l'ouest canadien qu'il connaît bien. La crise a plongé l'Ouest dans de terribles embarras. Songez à la répercussion dans l'est du Canada. Le gouvernement fédéral est venu à la rescousse des provinces de l'Ouest. On ne peut les blâmer trop. Les gens de l'Ouest ont fait comme ceux de l'Est, pendant la prospérité. Ils dépensaient plus qu'ils auraient dû dépenser.

M. Bennett a dit au sujet de la nouvelle administration des chemins de fer de l'Etat qu'elle doit trouver \$1,250,000 par semaine pour mettre fin aux déficits. Autrement il faudra trouver cette somme par des taxes. Tout le monde aimera mieux que ce soit par le trafic.

M. Bennett a annoncé aussi que le Canada allait connaître des modifications à la politique monétaire. Le dollar canadien est présentement pris entre la livre sterling et le dollar américain. La dévaluation de ces deux devises va forcer le Canada à adapter sa politique monétaire à celle de ces deux pays.

Un nouveau tirage

LA CONFERENCE DE SON EMINENCE

La livraison du "Document" qui contenait la récente conférence prononcée au Cercle Universitaire, par S. E. le Cardinal Villeneuve, ainsi que l'allocation de S. Ex. Mgr Gauthier, s'est enlevée avec une telle rapidité qu'il nous a fallu ordonner un nouveau tirage.

Celui-ci est maintenant prêt. On peut donc continuer à ordonner cette brochure.

On sait qu'elle se vend 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine (franco) ou cent, \$7.00; par 500, \$30.00; au mille, \$50.00, port en plus en tous ces derniers cas.

Adressez les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (tél. Harbour 1241).

Les anciens de Bourget

Ce soir, les anciens du collège Bourget, de Rignaud, tiennent leur 14e réunion annuelle, à 7 heures 30, salle rose de l'hôtel Windsor.

L'échevin Brunet ne sera pas candidat

M. Pêchevin Georges-R. Brunet, représentant de Saint-Eusèbe, a annoncé qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection, sa santé ne lui permettant pas une autre campagne.

Ukraine pour accepter les doctrines du communisme. Mais il sait, par contre, que les agriculteurs du Canada ont besoin de coopération pour l'achat, la vente et le crédit. La Cécéheffe est prête à la leur donner.

Le débat a été ajourné par M. Raymond Morand, député conservateur d'Essex-Est.

Vraisemblablement, le débat reprendra mercredi.

Emile BENOIST

Ce n'est pas du communisme

La Cécéheffe n'est pas du communisme. Si c'en était, la plupart de ses adhérents seraient les premiers à l'abandonner. M. Luchkovitch, qui est d'origine ukrainienne, dit qu'il sait trop ce que les soviets de Russie ont causé de misère en

M. Bennett à Toronto

Le premier ministre dit que son gouvernement n'aura pas recours à des mesures qui frappent l'imagination populaire pour mettre rapidement fin à la crise — Economie et travail

Toronto, 6. (S.P.C.) — M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, a prononcé, hier soir, au banquet annuel du Board of Trade de Toronto, une allocution au cours de laquelle il a déclaré que le gouvernement canadien n'aurait pas recours à des mesures qui frappent l'imagination populaire pour mettre rapidement fin à la crise, du moins tant qu'il serait à la tête du gouvernement. La formule du succès, d'après moi, c'est l'économie et le travail.

Depuis quelques années, le vaisseau de l'Etat navigue sur une mer tourmentée. Quelques-uns parmi vous ont sans doute trouvé que celui qui est chargé de rechercher le port sûr tire mal d'affaire. Ceux qui dirigent ce vaisseau, chose sûre, font leur possible. Vous ne pouvez leur demander davantage. Que vous approuviez ou que vous n'approuviez pas le gouvernement présent, il va continuer à gouverner comme il l'a fait par le passé. Il a équilibré la balance commerciale de \$100,000,000, alors qu'elle était nettement défavorable en 1930. Les résultats de la conférence d'Ottawa en 1932 commencent à se faire sentir: il y a eu une diminution de \$50,000,000 d'importations venant d'autres pays que ceux de l'Empire. Il y a eu d'autre part une augmentation de 17 p. c. dans les exportations vers les pays de l'Empire. En 1933, le Canada est passé du sixième au cinquième rang des pays au point de vue du volume commercial. Les quatre pays avant lui sont: la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne. Le Canada jouit aujourd'hui de marchés stables, grâce à la conférence de 1932 à Ottawa.

Les échaudés de 1929

Déjà les "échaudés" de 1929 commencent à retourner dans les bureaux de bourse pour y spéculer dans l'espoir de récupérer l'argent perdu, dit M. Bennett. Le gouvernement prendra les moyens d'empêcher la répétition de cette spéculation outrancière et des déchirements qu'elle a amenés après elle.

Au sujet des travaux publics, M. Bennett a déclaré que le gouvernement agira avec prudence. Il a laissé entendre que le parlement s'occuperait de législation sociale. Un peuple heureux et satisfait est le meilleur capital du pays. Il doit y avoir des rapports équitables entre le capital et le travail.

Le premier ministre a ajouté quelques mots sur l'ouest canadien qu'il connaît bien. La crise a plongé l'Ouest dans de terribles embarras. Songez à la répercussion dans l'est du Canada. Le gouvernement fédéral est venu à la rescousse des provinces de l'Ouest. On ne peut les blâmer trop. Les gens de l'Ouest ont fait comme ceux de l'Est, pendant la prospérité. Ils dépensaient plus qu'ils auraient dû dépenser.

M. Bennett a dit au sujet de la nouvelle administration des chemins de fer de l'Etat qu'elle doit trouver \$1,250,000 par semaine pour mettre fin aux déficits. Autrement il faudra trouver cette somme par des taxes. Tout le monde aimera mieux que ce soit par le trafic.

M. Bennett a annoncé aussi que le Canada allait connaître des modifications à la politique monétaire. Le dollar canadien est présentement pris entre la livre sterling et le dollar américain. La dévaluation de ces deux devises va forcer le Canada à adapter sa politique monétaire à celle de ces deux pays.

Un nouveau tirage

LA CONFERENCE DE SON EMINENCE

La livraison du "Document" qui contenait la récente conférence prononcée au Cercle Universitaire, par S. E. le Cardinal Villeneuve, ainsi que l'allocation de S. Ex. Mgr Gauthier, s'est enlevée avec une telle rapidité qu'il nous a fallu ordonner un nouveau tirage.

Celui-ci est maintenant prêt. On peut donc continuer à ordonner cette brochure.

On sait qu'elle se vend 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine (franco) ou cent, \$7.00; par 500, \$30.00; au mille, \$50.00, port en plus en tous ces derniers cas.

Adressez les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (tél. Harbour 1241).

Les anciens de Bourget

Ce soir, les anciens du collège Bourget, de Rignaud, tiennent leur 14e réunion annuelle, à 7 heures 30, salle rose de l'hôtel Windsor.

L'échevin Brunet ne sera pas candidat

M. Pêchevin Georges-R. Brunet, représentant de Saint-Eusèbe, a annoncé qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection, sa santé ne lui permettant pas une autre campagne.

Ukraine pour accepter les doctrines du communisme. Mais il sait, par contre, que les agriculteurs du Canada ont besoin de coopération pour l'achat, la vente et le crédit. La Cécéheffe est prête à la leur donner.

Le débat a été ajourné par M. Raymond Morand, député conservateur d'Essex-Est.

Vraisemblablement, le débat reprendra mercredi.

Emile BENOIST

Ce n'est pas du communisme

La Cécéheffe n'est pas du communisme. Si c'en était, la plupart de ses adhérents seraient les premiers à l'abandonner. M. Luchkovitch, qui est d'origine ukrainienne, dit qu'il sait trop ce que les soviets de Russie ont causé de misère en

DUPUIS

Messieurs, Mercredi, vente à UN DOLLAR

nous vous offrons à l'occasion de cette vente deux aubaines tout à fait exceptionnelles. Notez bien les avantages que représente chaque item et venez mercredi économiser chez Dupuis.

Pantoufles échantillons "PACKARD"

Cuirs variés et plusieurs modèles au choix. C'est un lot spécial obtenu pour cette vente. 300 paires en tout comprenant des modèles à 1.69, 1.95, 2.25, 2.95, 3.50 et 3.95 et pas une seule paire ne se vendrait d'ordinaire moins de 1.49.

Hommes: pointure 7. Garçons: pointure 4. Garçonnettes: pointure 13. La paire...

Pas de commandes postales, c.o.d., ni téléphoniques s.v.p.

et voici les plus belles et nouvelles

Chaussettes

Valeurs de .39 et .50

Vous trouverez dans ce lot des chaussettes de fantaisie, tricot laine et coton, aussi chaussettes en tricot de laine par côtes. Tons de gris, bruyère, ou noir. Plusieurs chaussettes en tricot de soie et laine en gris, bleu, brun. Achetez-en pour plusieurs mois à venir, car le prix est des plus avantageux et ne se répètera peut-être plus. Pointures 10 à 11 1/2 dans le lot.

4 paires pour

Au rez-de-chaussée (St-Catherine) Plateau 5151

DUPUIS FRÈRES

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.p. et dir. gér. ARMAND DUPUIS, sec. gér.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Lucien Martin, No 2312 Sheppard, pour permission d'établir une cour à bois, sur le lot No 1358, subdivisions 124 et p-125, quartier St-Eusèbe, No 2312 Sheppard.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 6 février 1934.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par J. Dubois, No 4630 Notre-Dame Est, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gasoline, 4 réservoirs de 500 gallons, sur le lot No 403, subdivisions 132, 133 et 134, quartier Mercier, rue Notre-Dame (entre Desmarais et Blvd. Bernard).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 6 février 1934.

Le deuxième volume de l'"Enseignement français au Canada", de M. l'abbé Groulx, qui vient de paraître avec le sous-titre "Les écoles de minorités", obtient un grand succès.

Les deux volumes racontent, le premier l'histoire de l'enseignement français dans la Nouvelle-France et le Québec, le deuxième, les luttes qui se sont déroulées autour des écoles des minorités aux Provinces Maritimes, dans l'Ouest et en Ontario, se vendent \$1.50 chacun, franco.

Les deux volumes peuvent s'acheter séparément. S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, tél. HA. 1241.

MAISON A LOUER

Rue DANDURAND 3733, 6 pièces modernes, 29 pieds de façade, coin de rue, en face de l'église St-François-Solano, réduit. S'adresser 6805 Chateaubriand, Tél. DOLLARD 1217.

MAISON A LOUER

2ième, 6 pièces chauffées, moderne, garage, près église, service autobus Beau-dry, 6510 3ème Avenue Rosemont, DO 3882.

POSITION INTERESSANTE

pour jeune homme et placement garanti de capital à la campagne. Vieille maison commerciale, excellente réputation avec avenir, offre brillante carrière à jeune homme, ayant cours commercial et goût du commerce, disposant en même temps de \$4,000, pas à risquer mais à prêter sur lère hypothèque. Ecrire Carter 55, le "Devoir".